

**Horaire des prières**  
Fajr : 04h33 Dohr : 12h48  
Asr : 16h30 Maghreb : 19h30 Isha : 20h55

**Iftar : 19h30**  
**Imsak : 04h22**

**MÉTÉO**

Alger	: 16°	12°
Oran	: 20°	11°
Annaba	: 19°	12°
Béjaïa	: 11°	06°
Tamanrasset:	34°	17°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ENERGIE

**Le Président Tebboune installe les membres du Haut conseil de l'énergie**

P.3

ESCALADE SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

**Lamamra appelle à une "réaction prompte" de la communauté internationale**

P.24

EN VISITE AU COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES

**Chanegriha : "accorder un intérêt particulier aux Forces navales pour en faire une véritable force de dissuasion"**

P.3

INDUSTRIE EN ALGÉRIE

## Hausse de 4,5% de la production du secteur public en 2021

La production industrielle publique a enregistré une hausse de 4,5% en 2021, année durant laquelle plusieurs secteurs avaient connu des "améliorations appréciables" en comparaison avec l'année d'avant, a appris mardi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Plusieurs secteurs ont participé à cette amélioration: le secteur de l'Energie, ceux de l'Agroalimentaires, les industries Siderurgiques, Métalliques, Mécaniques, Electriques et Electroniques (ISMME) et celui des Mines et Carrières, précise l'organisme. Le secteur de l'Energie a enregistré une hausse de 8,2% en 2021 par rapport à l'année précédente qui s'est caractérisé par une baisse de 2,8%. Le redressement de la production a été amorcé dès le deuxième trimestre de l'année avec un taux de 13%.

P.6



SONATRACH

**Inauguration d'une base de vie à In Amenas**

P.6

53<sup>ÈME</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

**Les Etats-Unis, invité d'honneur**

P.24

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**"Un recensement général des associations en cours"**

P.8

SANTÉ

AUTOSURVEILLANCE DES YEUX

**Les signes à ne pas prendre à la légère**

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 - MC ORAN  
**La situation financière du club s'est relativement améliorée**

P.21



PARLEMENT EUROPÉEN

**Vers une enquête sur le logiciel espion Pegasus (élue)**

P.17

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LE TERRORISME

**Mise en échec de l'introduction de près 13 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc (MDN)**

P.24

## CONSEIL DE LA NATION

### Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales (10 questions) destinées à quatre ministres, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Les questions seront adressées aux ministres de la Jeunesse et des Sports, de la Poste et des Télécommunications, de l'Agriculture et du Développement rural et des Travaux publics, lit-on dans le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 2 morts et 166 blessés ces dernières 24h



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 166 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, au repêchage des corps de deux personnes décédées par noyade: un enfant âgé de 14 ans noyé dans l'oued Cheliff, dans la commune d'El Abadia (Ain Defla), et un enfant, du même âge, noyé dans une mare d'eau au lieu-dit El Ourit, dans la commune de Tlemcen.

Les services de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-bains: 5 dans la wilaya de Batna et de 2 dans la wilaya de Médéa.

## ORAN

### Saisie de 3000 kg de viandes impropres à la consommation

Les services de police d'Oran ont saisi quelques 3.000 kg de viandes blanches et rouges ainsi que des abats d'ovins impropres à la consommation humaine, a-t-on appris mardi de la direction de la sûreté de la wilaya.

Cette opération de contrôle des locaux commerciaux ayant touché essentiellement les boucheries à "Medina Jdida" a été menée sur le terrain par les services de police de la première sûreté urbaine, en coordination avec les services de la santé et d'hygiène de la commune d'Oran, de la direction du commerce et des vétérinaires de la daïra d'Oran, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques.

Après désignation d'un inspecteur vétérinaire pour contrôler la qualité, les viandes mises à la vente se sont avérées impropres à la consommation, en violation des conditions de conservation et d'hygiène.

## BECHAR

### Départ d'un premier contingent vers les Lieux Saints de l'Islam pour la Omra



Un premier groupe de pèlerins s'est envolé mardi après-midi de l'aéroport de Bechar pour effectuer la Omra, interrompue depuis deux années en raison de la pandémie de Covid-19, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Le premier vol de l'aéroport "Boudghene Ben Ali Lotfi" de Bechar vers l'aéroport de Jeddah a concerné 302 pèlerins issus des régions du Sud-ouest du pays, a-t-on précisé.

Toutes les démarches liées aux vols internationaux ont été effectuées au niveau du guichet d'Air Algérie, des Douanes et la Police des frontières, avec obligation aux pèlerins d'établir le Pass sanitaire, selon la même source.

Le départ de ces pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam s'est déroulé en présence des autorités de la wilaya et des familles et proches des pèlerins, a-t-on fait savoir.

## LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

### Affaire des bananes destinées à la spéculation: trois individus placés en détention provisoire

Trois (3) individus ont été déférés, par la police judiciaire relevant de la Sûreté nationale, devant les juridictions compétentes des wilayas de Chlef et de Boumerdes, dans le cadre de l'enquête dans l'affaire de la saisie de 1243 tonnes de banane qui étaient destinées à la spéculation illicite, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services.

"Poursuivant l'enquête préliminaire dans l'affaire de la saisie de 1243 tonnes de banane qui étaient destinées à la spéculation illicite, la police judiciaire relevant de la Sûreté nationale a déféré, durant les dernières 48 heures, 03 individus devant les juridictions compétentes des wilayas de Chlef et de Boumerdes, pour délit de spéculation illicite et délit de non-facturation, où un mandat de dépôt a été émis à leur encontre", lit-on dans le communiqué.

"L'enquête sur cette affaire menée par les services de la Sûreté nationale se poursuit toujours, en vue d'arrêter les contrevenants, dont certains sont en fuite à l'étranger, conclut le communiqué.

## SIDI BEL-ABBES

### Raccordement d'une soixantaine d'exploitations agricoles au réseau électrique

Quelque 61 exploitations agricoles de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont bénéficié d'une opération de raccordement au réseau d'électrification rurale depuis mars dernier, a-t-on appris mardi de la cellule d'information et de communication de la Société de distribution de l'électricité et du gaz.

Pour rappel, 383 exploitations agricoles à travers différentes régions de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont été raccordées au réseau d'électrification rurale depuis le lancement du programme d'électricité agricole en mars 2019.

## FEUX DE FORÊTS

### Des journées d'études pour préparer la campagne de prévention de prévention



La Direction générale des forêts (DGF) organise, en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, mercredi et jeudi, des journées d'études, dans le cadre de la préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts, a-t-elle annoncé mardi dans un communiqué.

Cette rencontre de deux jours se tiendra au niveau de l'Ecole nationale des forêts de Batna pour les wilayas de l'Est, au niveau du Centre de formation des agents techniques spécialisés des forêts de Beni Slimane (Médéa) pour les wilayas du centre et au parc national de Tlemcen pour les wilayas de l'Ouest, indique la même source.

L'objectif étant "d'améliorer la coordination entre les deux secteurs pour une meilleure efficacité dans la lutte contre ce fléau, notamment à travers le renforcement des capacités de gestion des incendies de forêts, précise le communiqué.

## ORAN

### Démolition de 45 constructions illicites dans la commune de Bir El Djir

Les services de la daïra et de la commune de Bir El Djir (Oran) ont procédé à la démolition de 45 constructions érigées sans permis, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

En application des instructions du wali d'Oran, les services de la daïra et de la commune de Bir El Djir ont lancé, lundi en coordination avec les services de sécurité, une opération de démolition de 45 constructions érigées sans permis et récupéré le terrain, un bien de l'Etat, au niveau de la cité "Bendaoud 2" (Bouachkha) dans cette collectivité locale.

L'assiette, sur laquelle étaient érigées ces constructions en violation de la loi, était destinée à la réalisation d'équipements publics et de l'habitat collectif, a-t-on ajouté de même source. Les mêmes services ont fait savoir que les opérations de démolition des constructions anarchiques et illicites se poursuivent à travers la daïra de Bir El Djir.

## SAFEX

### La 24<sup>ème</sup> édition du Batimatec du 15 au 19 mai

La 24<sup>ème</sup> édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2022) se tiendra du 15 au 19 mai prochain au Palais des expositions des Pins Maritimes d'Alger, selon les organisateurs.

Cet événement représente "le plus important rassemblement professionnel du secteur des BTP à l'échelle continentale", a indiqué la Société algérienne des foires et exportations (Safex) sur son site web. Le Batimatec 2022 réunira toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, précise la Safex. A noter que pas moins de 590 exposants, dont 413 sociétés nationales et 177 sociétés étrangères originaires de 11 pays, ont pris part à l'édition 2021 du Batimatec qui a drainé près de 250.000 visiteurs, selon la Safex.

## ENERGIE

## Le Président Tebboune installe les membres du Haut conseil de l'énergie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a installé, mardi, les membres du Haut conseil de l'énergie, une instance chargée de définir les orientations en matière de politique énergétique nationale, de sécurité énergétique du pays et de régulation du marché énergétique national, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Conformément à la

Constitution, notamment les articles 91 alinéa 07 et 141 alinéa 01, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a installé, ce jour, les membres du Haut conseil de l'énergie qui est chargé de définir et d'assurer le suivi des orientations en matière de politique énergétique nationale, de sécurité énergétique du pays et de régulation du marché énergétique national", lit-on dans le communiqué.



### Haut conseil de l'énergie : vers davantage de prospective pour la concrétisation de la transition énergétique

Le Haut conseil de l'énergie, dont les membres ont été installés mardi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est chargé de fixer les grandes orientations en matière de politique énergétique nationale et d'en assurer le suivi et l'évaluation afin de relever le défi de la transition énergétique.

Selon le décret présidentiel 22-112 paru au Journal officiel 19 et portant création, auprès du Président de la République, du Haut conseil de l'énergie "chargé de fixer les orientations en matière de politique énergétique nationale et d'en assurer le suivi", cette instance "statue sur les stratégies à suivre dans les domaines de la sécurité énergétique du pays à travers, notamment, la préservation, le renouvellement et le développement des réserves nationales en hydrocarbures, et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans à long terme pour le développement des infrastructures de production, de transport, d'approvisionnement, de stockage et de distribution des produits énergétiques".

Ce conseil est appelé aussi à suivre l'introduction et le développement des énergies nouvelles et renouvelables, la transition énergétique vers un nouveau

modèle national de production et de consommation d'énergie en fonction des ressources énergétiques et minières nationales et des engagements extérieurs et des objectifs stratégiques à long terme du pays.

Il devra assurer le suivi de la régulation du marché énergétique national, l'impact de la situation énergétique nationale et internationale sur le pays, ainsi que la valorisation des ressources énergétiques et la dimension énergétique liée à l'environnement et au changement climatique. Le suivi des alliances stratégiques et des partenariats internationaux en matière énergétique, notamment les engagements et accords commerciaux à long terme et à portée stratégique font partie également de ses missions. Présidé par le président de la République, le Haut conseil de l'énergie est composé du Premier ministre, du ministre de la Défense nationale, ou son représentant, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, du ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, du ministre des Finances, du ministre chargé de l'Énergie, du ministre chargé de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables,

ainsi que du ministre chargé de la Recherche scientifique.

Le conseil, dont le secrétariat est assuré par le ministre chargé de l'Énergie, se réunit périodiquement sur convocation de son président et peut consulter tout organisme et/ou personne susceptible de l'éclairer dans ses travaux, est-il précisé dans le décret.

Il est doté d'un comité technique qui lui adresse un rapport périodique sur le suivi et la mise en œuvre des décisions prises. Ce comité, présidé par le représentant du ministre chargé de l'Énergie, est composé des représentants des secteurs concernés par la politique énergétique nationale, dont la liste nominative sera fixée par arrêté ministériel.

Lors de la réunion du Conseil des ministres du 8 mars 2020, le président de la République avait ordonné la création d'un Haut conseil de l'énergie, composé des compétences nationales locales et celles établies à l'étranger. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 21 novembre 2021, le Président Tebboune avait donné des instructions pour l'installation de ce conseil dans les meilleurs délais afin de lui confier les missions de prospective et d'évaluation dans ce domaine.

## CONSEIL DE LA NATION

### Goudjil : «les lois adoptées importantes pour l'indépendance de la Justice»

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a indiqué mardi que les textes de loi adoptés étaient importants pour "une réforme globale de la Justice garantissant son indépendance et sa modernisation", en concrétisant des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

A l'issue de l'adoption de quatre (4) textes de loi, dont la loi fixant les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et ses règles d'organisation et de fonctionnement et la loi portant découpage judiciaire, M. Goudjil a souligné l'importance du secteur de la Justice pour l'édification d'un Etat de droit et donc des textes adoptés qui, a-t-il dit, concrétisent les engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant "une réforme globale de la Justice garantissant son indépendance et sa modernisation", a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Le président de la chambre haute du Parlement a, dans ce cadre, appelé à "consacrer la culture de l'Etat à tous les niveaux, car l'Etat demeure contrairement aux systèmes de gouvernance qui changent au gré de la volonté populaire, dans le respect mutuel entre la majorité et la minorité", affirmant que cela est consacré par la Constitution du 1er novembre 2020.

A ce propos, M. Goudjil a invité la classe politique à "effectuer une véritable lecture de la Constitution pour dégager les éléments unificateurs plutôt que de s'attarder sur les questions objet de désaccord". Il faudra, toutefois, "préserver l'indépendance de la décision politique du l'Etat algérien, en renforçant le front intérieur", a-t-il soutenu.

Et de rappeler que "pour que la voix de l'Algérie soit entendue et respectée dans les fora internationaux, l'indépendance de décision politique doit être renforcée par une indépendance économique réelle et effective".

Par ailleurs, le président du Conseil a évoqué, dans son discours, le volet relatif au droit des peuples colonisés à l'autodétermination conformément aux principes de la légalité internationale, dénonçant, par la même, les attaques perpétrées contre le peuple palestinien à El Qods face au silence de la communauté internationale.

De même qu'il a réitéré le soutien "indéfectible et absolu" du peuple algérien en faveur de son frère le peuple palestinien dans sa lutte pour l'établissement de son Etat avec El Qods comme capitale, précise la même source. Outre les deux textes de loi susmentionnés, le Conseil de la nation avait adopté le projet de loi fixant l'organisation, la composition et les prérogatives de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ainsi que le projet de loi, modifiant et complétant l'ordonnance 75-59, portant code de commerce.

## EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION AU COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES

### Chanegriha : "accorder un intérêt particulier aux Forces navales pour en faire une véritable force de dissuasion"

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a mis l'accent, mardi, sur l'intérêt "particulier" accordé aux Forces navales consistant à rehausser constamment leurs capacités opérationnelles et de combat et d'en faire une "véritable force de dissuasion", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans la dynamique de ses visites aux différentes composantes de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a effectué, ce mardi 19 avril 2022, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces Navales. Cette visite, note la même source, "reflète l'intérêt permanent accordé par le Haut Commandement de l'ANP "au contact direct avec les personnels, et à l'écoute de leurs préoccupations relatives aux conditions de vie et de travail, notamment en ce mois sacré de Ramadhan".

Au cours de cette visite, le Général de Corps d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces Navales, où il a prononcé une allocution d'orientation, qui a été suivie via visioconférence, par l'ensemble des unités relevant de ce Commandement. A cette occasion, il a mis l'accent sur l'intérêt particulier accordé par le Haut Commandement de l'ANP à nos Forces Navales, au regard de leur importance en tant que composante incontournable dans le processus de règlement des conflits modernes".

"Les récentes guerres, qui secouent le



monde, ont mis en exergue l'importance de la force navale comme composante incontournable dans le processus de règlement des conflits modernes et ce, au vu des caractéristiques particulières que revêt cette force, à l'instar de la flexibilité, l'autonomie et la grande capacité de manœuvre dans les hautes mers, faisant d'elle une arme stratégique et vitale", a souligné le Général de Corps d'Armée.

Il a ajouté que "dans cette optique et dans la mesure où notre pays possède des façades maritimes qui s'étendent sur plus de 1200 kilomètres, le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a accordé, conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, un intérêt particulier à nos Forces

Navales", ajoute le communiqué.

"Cet intérêt qui se traduit notamment par le souci d'augmenter constamment les capacités opérationnelles et de combat de nos Forces Navales, dans la mesure où celles-ci constituent un élément essentiel de notre dispositif de défense et un facteur crucial dans la défense de nos eaux territoriales contre toutes formes de menaces et de dangers, à l'instar de l'immigration clandestine et de la contrebande, mais aussi dans la protection de nos ressources halieutiques", a-t-il souligné.

Le Chef d'Etat-major a fait savoir que "cette attention particulière vise également à redonner la considération à la marine algérienne qui était, durant les siècles passés, au faite de sa gloire, en ce qu'elle était l'incontesté maître des mers et une force re-

doutable dans le bassin méditerranéen".

"Ce passé glorieux, a-t-il noté, ne peut être qu'une source de fierté, et de détermination à mettre les Forces Navales de l'Armée nationale populaire sur la bonne voie et en faire une véritable force dissuasive, à la hauteur de la réputation de l'Algérie révolutionnaire, et dont les capacités opérationnelles et de combat sont en phase avec les différents enjeux, défis et mutations accélérées du monde d'aujourd'hui".

Au terme de cette réunion, le Général de Corps d'Armée a longuement écouté les interventions et les propositions des cadres et des personnels du Commandement des Forces Navales, avant de donner des orientations et des instructions portant, en somme, sur l'impératif de la préservation et l'emploi rationnel des matériels en dotation, ainsi que la protection de notre pays contre tous les fléaux à l'image de l'immigration clandestine, le narcotrafic et le pillage de nos ressources halieutiques", affirme la même source.

Auparavant, et après son accueil par le Général-Major Mahfoud Benmedah, Commandant des Forces Navales, le Général de Corps d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid "Boudjemâa Souidani", dont le siège de ce Commandement porte son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha sur son âme pure et sur celles de nos valeureux Chouhada", note le communiqué du MDN.

## FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

## Vers la révision du système en vue de s'adapter aux exigences actuelles (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a fait état mardi à El Eulma (25km l'est de Sétif) d'une révision en cours du système de la formation et de l'enseignement professionnels pour l'adapter aux exigences actuelles.

"Il ne nous faut pas rester tributaires d'anciens systèmes. Il est impératif à ce propos de revoir celui de la formation et de l'enseignement professionnels, et ce en fonction des exigences actuelles en termes de période de formation ou de programmes pédagogiques", a indiqué le ministre qui suivait un exposé sur le secteur à l'Institut de l'enseignement professionnel "Ahcene Bouderbala", dans le cadre de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue dans la wilaya.

Soulignant la nécessité de permettre aux apprentis de prendre des initiatives et de mettre en valeur leurs compétences", M. Merabi a précisé que "le monde évolue à un rythme vertigineux, ce qui nécessite une révision des programmes en termes de durée de formation".

Le ministre a également affirmé que les établissements de formation se trouvant à travers le territoire de la wilaya proposent des offres et des opportunités de formation dans des spécialités en adéquation avec le caractère économique de la région, lesquelles sont à même de contribuer de façon efficace au processus de construction et d'édification, notamment à la lumière du grand intérêt accordé par le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune au secteur qui dispose de toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires.

Il a en outre insisté sur la nécessité d'intensifier la médiatisation des opportunités de formation offertes dans le secteur et d'attirer les jeunes en vue d'acquérir des compétences professionnelles qui les qualifiaient pour accéder au monde de l'emploi dans diverses spécialisations.

M. Merabi a instruit les responsables locaux du secteur à l'effet de suivre périodiquement les apprentis au niveau des entreprises économiques et des différents secteurs, précisant que beaucoup d'apprenants avaient été intégrés dans les entreprises où ils étaient en apprentissage.

Le ministre a également appelé les responsables du secteur à travers les différentes wilayas du pays à mettre en oeuvre la solidarité gouvernementale et les conventions ministérielles entre le secteur de la Formation professionnelle et d'autres départements ministériels, citant notamment la formation des personnels des secteurs de la Santé et de l'Éducation en matière d'entretien des divers appareils des établissements de santé et éducatifs et la formation des personnels des collectivités locales.

Le ministre a, par ailleurs, salué le rôle joué par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya de Sétif à la faveur de l'initiative du wali Kamel Ablal pour la formation des personnels du secteur de la Santé au fonctionnement des 19 stations de production d'oxygène médicale pendant la pandémie de Covid-19.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a inspecté plusieurs établissements de formation dans le chef-lieu de wilaya, à El-Eulma et à Ain Arnat, où il a assisté à une partie d'un cours sur l'entrepreneuriat.

Il a également visité des entreprises économiques partenaires dans l'apprentissage, dont l'Entreprise de fabrication de fils tréfilés et produits de soudage "Trefisoud" à El-Eulma.

JUSTICE  
Adoption de quatre projets de loi inhérents au secteur de la justice

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mardi, quatre projets de loi inhérents au secteur de la justice, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi.

Il s'agit du projet de loi organique fixant les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et ses règles d'organisation et de fonctionnement, du projet de loi fixant l'organisation, la composition et les attributions de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, du projet de loi portant découpage judiciaire et du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce.

A l'issue de l'adoption de ces projets de loi, le ministre a affirmé que le Conseil de la



nation "contribue à travers cette adoption au renforcement du système juridique pour qu'il soit en adéquation

avec la Constitution de 2020". "La loi relative au CSM renforcera l'organisation et le rôle de celui-ci pour protéger les

droits des justiciables, de même que la loi relative à la Haute autorité de transparence consacrera les démarches visant à moraliser la vie publique", a-t-il dit.

Concernant la loi relative au découpage judiciaire, M. Tabi a indiqué qu'elle favorisera l'installation des tribunaux administratifs d'appel à même de consacrer le principe de double degré de juridiction.

Le code de commerce permettra aux jeunes de créer des sociétés commerciales caractérisées par une plus grande souplesse dans leur organisation et fonctionnement".

## La condition de 15 ans d'expérience, non réhabilitaire pour devenir membre du CSM (ministre)

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, mardi à Alger, que la condition de l'expérience professionnelle pour devenir membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) n'était pas réhabilitaire, d'autant que la majorité des magistrats ont une expérience professionnelle de plus de 15 ans.

Lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée à la présentation et au débat du projet de loi organique fixant les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et ses règles d'organisation et de fonctionnement ainsi que celui sur le découpage judiciaire, M. Tabi a précisé que la condition de quinze (15) ans d'expérience professionnelle pour devenir membre du CSM "n'est pas réhabilitaire, d'autant que la majorité des magistrats ont une expérience professionnelle de

plus de 15 ans. Il n'y a donc aucun problème à ce sujet".

Cette condition est dictée par les "missions importantes assignées au CSM notamment en ce qui concerne la garantie des droits des justiciables", a expliqué le ministre, ajoutant que "le citoyen est en mesure de saisir le CSM pour réparer toute erreur judiciaire".

Le secteur "s'attèle à concrétiser la Justice électronique à travers l'élaboration du cadre juridique", a rappelé M. Tabi, évoquant la possibilité d'adopter cette méthode en matière de justice administrative qui ne nécessite pas la présence des justiciables.

Concernant le projet de loi sur le découpage judiciaire, le ministre a précisé que la carte judiciaire "sera révisée en fonction du critère de l'activité judiciaire, en procédant à la classification et à la promotion des tribunaux et des cours selon le

volume de l'activité judiciaire, notamment au regard de la différence notable dans le nombre d'affaires traitées d'un tribunal à l'autre, ainsi qu'au niveau des cours".

Le ministre a rappelé que ce projet prévoit la création de tribunaux de commerce où des juges spécialisés statueront en cette matière, car il s'agit là, poursuit-il, "d'une nécessité impérieuse imposée par les évolutions de la société dans le domaine commercial".

Les membres du Conseil de la nation ont salué les dispositions contenues dans les deux textes de loi, mettant en avant l'impératif de poursuivre l'action en vue de "soutenir le processus de renforcement de l'indépendance du secteur de la justice et la séparation des pouvoirs".

La séance plénière s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Benziane : "former les doctorants au niveau des entreprises pour développer la R&amp;D"

La formation des doctorants au niveau des entreprises économiques, puis leur recrutement, doit permettre de renforcer les capacités de recherche et développement (R&D) au sein de l'économie nationale, a estimé mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-

fique, Abdelbaki Benziane.

Dans un discours prononcé à l'occasion d'une rencontre organisée en collaboration avec la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), le ministre a fait savoir que le secteur de l'Enseignement supérieur œuvre à faciliter les travaux de recherche et développement notamment à travers la mise en place de la plateforme "Ibtikar" chargée de réaliser les différentes activités au profit du tissu de recherche et d'unifier les équipements et les investissements de recherche et l'optimisation de leur utilisation. Le secteur, a souligné M. Benziane, œuvre aussi à la réalisation de projets de R&D intersectoriels avec le secteur économique ainsi qu'à la promotion de la création d'entités de recherche au sein des entreprises économiques.

De son côté, le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au sein du ministère, le Pr.

Mohamed Bouchicha, a rappelé les trois mécanismes mis en place pour la

promotion de la R&D au sein de l'économie nationale. Il a ainsi cité les formations doctorales en entreprise et leur recrutement, le financement direct et indirect de la R&D en entreprise ainsi que le cofinancement de la recherche à travers les programmes nationaux de recherche (PNR).

Lors d'un panel animé à cette occasion, les cadres du ministère ont exposé les détails de ces mécanismes.

Ainsi, le recrutement de doctorants au sein des entreprises économiques est incité à travers des allègements de charges fiscales.

Concernant le financement indirect, la loi prévoit un abattement fiscal sur l'impôt sur le bénéfice des entreprises (IBS) à 10%, soit 100 millions de dinars à condition que le financement soit en faveur de la recherche.

De plus, la sous-directrice de l'innovation et de la veille technologique au ministère, Mme Cherfaoui, a fait savoir que le ministère dénombre 1.662 laboratoires universitaires à travers le pays, plus de 40.000 enseignants-chercheurs, 433

prototypes ainsi que 420 demandes de brevets.

De son côté, le président de la CAPC, Sami Agli, a indiqué que près de 100 entreprises membres de son organisation patronale ont été répertoriées pour intégrer la démarche du ministère visant à assurer le rapprochement entreprise-université. "La CAPC encourage l'établissement de conventions entre ses entreprises membres, les délégations régionales de la CAPC d'une part et les universités et centres de recherche d'autre part, en fonction des axes de recherche relevant de leurs domaines de compétences et les besoins de l'entreprise", a affirmé M. Agli. A noter que cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benatou Ziane et du président du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi.

APPS

PRIX INTERNATIONAL DU SAINT CORAN DE DUBAÏ  
M. Belmahdi distingue le premier lauréat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a distingué, mardi à Alger, le lauréat Boubakeur Abdelhadi Rajaa, lequel a remporté la première place de la 25e édition du Prix international du Saint Coran de Dubaï.

En remportant la première place au Prix international du Saint Coran de Dubaï, le récitant "aura honoré l'Algérie", a déclaré M. Belmahdi à la presse, indiquant que cette victoire au concours auquel plus de soixante pays ont participé, dénote "la valeur des festivités de la Semaine nationale du Saint Coran, mais également la grandeur et la pertinence de nos cheikhs constituant le jury".

Et de rappeler que "le récitant a également décroché le premier prix de la Semaine nationale du Saint Coran".

De son côté, le lauréat a fait part de ses sentiments "indescriptibles", dira-t-il,

notant que le Prix de Dubaï était un rêve qu'il a pu réaliser et grâce auquel "il a hissé les couleurs nationales".

Remerciant les responsables de la tutelle pour avoir placé leur confiance en sa personne en le nominant pour ce prix, il a adressé sa gratitude à ses parents ainsi qu'aux cheikhs qui ont été à l'origine de son succès.

Cette distinction, rappelle-t-on, s'est déroulée en marge des épreuves de sélection du Concours national de récitation du Saint Coran pour remporter le Prix d'Alger pour la récitation du Coran et le patrimoine islamique, tenues à Dar El Imam, avec la participation de 58 récitants.

Le lauréat Boubakeur Abdelhadi Rajaa (24 ans) est originaire d'El Bayadh, et titulaire d'un Master en Transactions financières modernes à l'université Emir Abdelkader de Constantine.

## AÏN DEFLA La troupe folklorique de "Beni farh" subjugué le public

La troupe folklorique de l'association "Beni farh" de la commune de Mekhatria (Aïn Defla) a littéralement subjugué le public local, venu nombreux à la cérémonie d'ouverture, mardi soir, du mois du patrimoine, dont le coup d'envoi a été donné à partir du musée communal du chef-lieu de wilaya.

Habillés de costumes traditionnels, les onze membres de cette troupe au sein de laquelle figure des sexagénaires, ont formé un tableau d'une rare beauté pour exécuter des gestes cadencés et alertes, ponctués par des tirs de baroud, suscitant des ovations nourries du public, visiblement assoiffé de telles manifestations que la pandémie de la covid-19 a suspendues.

Pour Mustapha Brahim, le président de l'association en question, laquelle vient de souffler sa deuxième bougie (elle a été créée en avril 2020), l'objectif auquel cette dernière s'emploie consiste à préserver l'héritage culturel de la wilaya à la faveur notamment de la participation aux différentes manifestations inhérentes aux fêtes nationales organisées çà et là à travers le territoire national.

Il a signalé qu'il s'emploie à organiser des expositions consacrées aux habits traditionnels, aux équipements des sports équestres ainsi qu'aux instruments de musique traditionnelle.

Outre des spectacles de



danse et de chant, cette manifestation prévoit à son programme l'organisation d'un colloque sur le thème "Aïn Defla, identité et authenticité", (16, 17 et 18 mai), une exposition de costumes et instruments de musique spécifiques aux troupes participantes, ainsi qu'un marché destiné à la promotion des produits artisanaux locaux, relève pour sa part, le directeur de la culture de Aïn Defla, Abdelhakim Djemaâ.

Des sorties vers les sites archéologiques de la wilaya seront organisées au profit

des élèves de certains établissements du cycle primaire vers le site Gargra (commune d'El Amra) ainsi que vers la ville de Miliana, en coordination avec la direction locale de l'éducation, a-t-il fait savoir.

"Je ne ferai preuve d'aucune originalité en disant que s'il y a un segment de la société sur lequel les efforts visant à inculquer l'importance de la protection du patrimoine matériel et immatériel doivent être axés, c'est bien celui des jeunes au regard de sa perméabilité" a-t-il observé.

Soutenant que la relance culturelle participe d'une dynamique nationale de développement axée sur la promotion de la chose culturelle, comme garant de l'épanouissement et du bien-être du citoyen, il a fait référence aux moyens colossaux alloués par l'Etat à ce secteur pour le booster d'avantage.

Outre le musée communal de Aïn Defla, la manifestation sera abritée par la Manufacture d'armes et le Musée Emir Abdelkader de Miliana ainsi que par le théâtre de la commune d'El Amra, a-t-il indiqué.

En cette première veillée du mois du patrimoine coïncidant cette année avec le mois de Ramadhan, des quassidates du madh (louanges) du prophète (QSSL) ont été présentées par un certain nombre de troupes de Aïn Defla dont notamment celle du cheikh El Bosri d'El Abadia et Adjisa d'El Attaf.

Il est à rappeler que le programme du mois du patrimoine s'étale du 18 avril au 18 mai sous le slogan "Notre patrimoine immatériel, identité et origine".

## ORAN Deux sites pour abriter deux mini zones d'activités

Les autorités de wilaya d'Oran ont proposé deux sites pour l'implantation de deux mini zones d'activités au profit des jeunes qui ont créé des micro-entreprises et des startups, a annoncé mardi le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

En marge de sa visite d'inspection à la plage de Madagah (commune d'El Kerma) et au pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la daïra de Boutléïs, le wali a souligné que la wilaya, sur demande du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a proposé deux zones au niveau de deux communes pour abriter des mini zones d'activités dédiées aux jeunes gérants de startups.

Cette opération vise à encourager les jeunes à accéder au domaine de l'entrepreneuriat et créer une dynamique économique et commerciale dans la région.

Lors de cette visite, M. Sayoud s'est enquis des préparatifs liés à la saison estivale au niveau de la plage de Madagah qui draine annuellement des milliers d'estivants.

Il a exhorté les responsables locaux à œuvrer à améliorer l'environnement et fournir les équipements requis afin de garantir une saison confortable aux estivants.

Le même responsable a décidé d'allouer une enveloppe financière estimée à 30 millions de dinars pour prendre en charge la suite des préparatifs, notamment ceux liés aux parkings, soulignant que "cette saison doit réussir car elle coïncide avec les Jeux méditerranéens qu'abritera à Oran du 25 juin au 6 juillet prochain".

Il a également inspecté plusieurs projets au niveau du pôle urbain de Misserghine dont deux lycées et une polyclinique, où il a donné des instructions pour les livrer dans les meilleurs délais, notamment en ce qui concerne les établissements scolaires.

Le wali a confirmé l'achèvement en juin prochain d'un premier siège de sûreté urbaine parmi deux en cours de réalisation dans ce pôle urbain.

## TLEMEN Deux points de vente de poissons à des prix étudiés

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tlemcen a ouvert mardi deux points de vente de produits halieutiques à des prix étudiés, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur Sahnoun Boukabrine.

Ces deux points ont été ouverts dans les marchés de proximité des communes de Hennaya et de Ghazaouet, en coordination avec deux investisseurs aquacoles, afin de commercialiser les produits d'aquaculture aux citoyens à des prix raisonnables en raison de la demande croissante au cours du mois de ramadan, a-t-il indiqué.

Les prix pratiqués dans ces deux points de vente oscillent entre 450 dinars le kilogramme pour les variétés saurel, 500 DA pour le tilapia (produit aquacole) et 600 DA/kg pour la sardine.

Les citoyens ont favorablement accueilli l'initiative des deux investisseurs en aquaculture qui a permis de satisfaire leur demande en produits halieutiques à des prix adaptés à leur pouvoir d'achat.

La direction de la pêche a fait don de produits halieutiques à des établissements relevant du secteur de l'action sociale et à des associations de solidarité pour l'organisation de tables de l'Iftar en ce mois de ramadhan.

## SAÏDA Election des représentants au Conseil supérieur de la Jeunesse

La conférence de wilaya de la jeunesse, organisée mardi à Saïda, a vu l'élection de deux représentants de la wilaya au Conseil supérieur de la jeunesse pour un mandat de 4 années. Les résultats des élections ont donné vainqueurs Maziz Nour El-Houda de la commune de Hassasna, qui a obtenu 10 voix et Touami Aziz (7 voix) de la commune d'Ouled Brahim. Le scrutin s'est déroulé dans la salle des conférences au siège de la wilaya, avec la participation de 21 candidats qui ont fait part de leurs voix pour l'élection de deux membres du Conseil supérieur de la jeunesse, avec une parité des deux sexes.

A noter que les 21 candidats sont issus des élections des conférences communales organisées auparavant à travers 16 communes de la wilaya de Saïda, qui ont vu la participation de 792 candidats.

Le wali de Saïda, Abdelaziz Djouadi a souligné, dans une allocution prononcée après l'opération de vote, que l'élection des membres du Conseil supérieur de la jeunesse s'est déroulée dans un cadre organisé au niveau des conférences communales et de la conférence de wilaya de la jeunesse, saluant le grand rôle de la commission de wilaya chargée de cette opération.

AP3

## JJEL Exercice de simulation d'une explosion dans une centrale électrique à Taher

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Jijel ont effectué mardi un exercice de simulation d'une explosion dans une centrale électrique, située dans la région d'Achouat relevant de la commune de Taher, qui a causé un incendie et fait plusieurs victimes.

"Cet exercice consiste en la simulation d'une catastrophe survenue dans une centrale électrique suite à l'explosion d'un générateur électrique, provoquant un grand incendie et faisant plusieurs victimes", a expliqué à l'APS le chargé de communication de ce groupement, le lieutenant-colonel Sofiane Boulekkouf.

Les diverses unités du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya et les éléments de la Protection

civile ont participé à cette manœuvre dont l'objectif est d'évaluer la capacité de ces unités à intervenir en cas d'urgence et de catastrophes, de mettre en œuvre le plan d'intervention et de secours en coordination avec les autres intervenants et évaluer le niveau des équipes de secours, a ajouté l'officier. Le chef de l'exécutif local, Abdelkader Kelkel, a inscrit de son côté cet exercice dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la dernière rencontre du gouvernement avec les walis, concernant la prévention des catastrophes et des risques majeurs.

Cette manœuvre permet d'évaluer le niveau de coordination entre les différents intervenants, dont les services de sécurité et la protection civile, a

ajouté le wali, estimant que le choix de la centrale électrique pour cet exercice a été motivé par le fait qu'elle représente le lieu le plus sensible dans la wilaya.

Il a également assuré qu'une évaluation de la manœuvre sera effectuée ultérieurement pour connaître les insuffisances relevées et y remédier. Selon le commandant Salah Laâradj, chef du service prévention à la Direction de la Protection civile, 110 sapeurs-pompiers ont participé à cet exercice, dont des médecins, en plus de la mobilisation de 11 camions anti-incendie, huit ambulances, l'unité cynotechnique et l'unité d'intervention en milieux périlleux pour maîtriser l'incendie supposé et secourir les victimes.

## SOUK AHRAS Affluence notable à l'exposition consacrée au mois du patrimoine

Les toiles et les photographies de sites archéologiques et de figures illustres de la région de Souk Ahras ont suscité l'intérêt des visiteurs à l'exposition consacrée au mois du patrimoine (18 avril/18 mai) ouverte depuis lundi soir à la maison de la culture Tahar-Ouettar.

Initiée conjointement par la Direction de la culture et des arts, la Direction du tourisme et de l'artisanat et l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGECB), l'exposition renferme également les maquettes des sites archéologiques de Madaure (M'daourouch), Taoura, Khemissa, Tifeche, ainsi

que l'olivier de saint Augustin. A l'occasion, Ramzi Benyeza, guide touristique à l'OGECB, a présenté le patrimoine culturel classé et non classé de la wilaya, dont l'importante cité archéologique romaine de Madaure qui s'étend sur 120 ha, dont 25 ha de ruines apparentes, 75 ha d'aires ayant fait l'objet de fouilles au cours du siècle passé, tandis que le reste est encore enfoui sous terre. La majorité des constructions de Madaure ont toutes la particularité de posséder des pressoirs d'olives et de grandes meules à grains en pierre qui attestent de la prospérité de la cité et de l'agriculture de la région, a

souligné le guide Benyeza. Les visiteurs de l'exposition ont également pu découvrir l'importance de l'université de Madaure, fréquentée par de grands penseurs, les vestiges de ses églises encore visités par les adeptes de Saint Augustin, en plus de son forum et son théâtre.

L'exposition met également en lumière l'astronome Capella, né à Madaure, ainsi que des portraits peints par des artistes de la wilaya, dont Hadj Bouragaa et Hadda El Khencha.

Pour le directeur local de la culture et des arts, Tahar Arris, cette manifestation culturelle met en valeur également les traditions aux

racines historiques lointaines de la région, avec un stand dédié aux écrits et aux livres sur le patrimoine populaire local et un autre stand pour les artisans locaux, notamment les créateurs de bijoux. La célébration du mois du patrimoine comprend également l'organisation de journées d'études sur le patrimoine en coordination avec l'université de Souk Ahras, un séminaire national consacré au romancier Tahar Ouettar les 17 et 18 mai prochain et des sorties vers les plus importants sites historiques de la wilaya au profit des élèves d'établissements scolaires, en coordination avec la Direction de l'éducation.

# Programme de la soirée

**TF1** 20:05

### Section de recherches



Pour fêter le départ à la retraite de Bernier, Vicky organise un week-end surprise sur une île dans une magnifique villa appartenant à son père. Au programme des festivités, de grandes retrouvailles avec les anciens de la SR de Boudoux. Alors que Bernier retrouve ses coéquipiers et découvre cette réunion surprise, le corps de l'un d'entre eux est découvert sur les rochers. Accident ? Meurtre ? Et si un meurtrier se trouvait parmi eux...

**2** 20:05

### Envoyé spécial



« Quand la country fait danser la France », prouvé dans les caupérins les plus populaires, la danse country rassemble près de 4 millions d'adeptes en France, soit 9% de la population. Les chercheurs du Made in France s'enquêtent sur les chefs d'entreprise qui maintiennent dans leurs régions l'emploi et le savoir-faire. Ces Russes qui faisaient Pontine : un lendemain de l'union de l'Ukraine par leur pays, des Russes ont fui à Isanbul, en Turquie, où ils essaient d'organiser leur nouvelle vie, loin de la censure et de la crise économique.

**3** 20:00

### Tellement proches



A Paris, en septembre 1993, Alain, 35 ans, cherche du travail. Comme chaque fin de semaine, il va dîner à Crétel chez son beau-frère, Jean-Pierre. Entre ce petit arocati, sa belle-sœur Catherine, une domoisse de leçons et sa femme Nathalie, trop passive, Alain est au bord de la crise de nerfs. Roxane, la sœur cadette de Nathalie, arrive alors au bras de Bruno, qu'elle a rencontré le matin même.

**CANALS** 20:00

### Killing Field



Les détectives Watson et Cal effectuent une intervention dans une ferme abandonnée servant de repaire à un groupe de dealers. Au cours de l'intervention, Watson est blessé. Il demande à son collègue de poursuivre les suspects qui s'enfuient et se réfugient dans un chalet dans la forêt où vit un vétéran de l'armée. Ce dernier accepte d'aider Cal au moment où débarque le chef du gang en compagnie de Watson retenu en otage.

**M6** 20:05

### Top chef



Durant cet épisode, les concurrents desront tout d'abord travailler la pomme de terre. Et ainsi, chaque candidat devra affronter Heston Blumenthal, chef britannique, réputé pour sa triple cuisson des frites. Ensuite, les candidats, épaulés par Gilles Goujon, chef triplement étoilé et Meilleur Ouvrier de France, essaieront de conserver leur place dans le concours avec un plat d'igname. Une épreuve éliminatoire sans dernière chance. Pour cela, ils devront affronter deux candidats qui ont précédemment quitté la compétition et qui vont tout tenter pour revenir dans la course.

## Jeux

### Samourai-Sudoku N°2525

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de Sudoku entrecroisées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

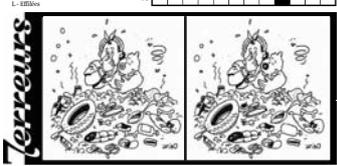
2	6	4	1	2	9					
3	6	4	5	2	8					
6			4							
8	5		6	7						
9	9	3	6							
3	1	6	5		9	3	7	8		
1	5	9	4	5		6	2	1	4	7

	9	4	1		6					
		7	6	1						
4		2	9	6	9		3	9	7	
4	8	7	5	1	4				4	
1	8	4		3	8				1	
9	6	8				8	7	6	2	1
8	1		2	7		1	3	9	3	
4	2	5						7	5	9
2	7					4				
		6	1			6	1			

### Mots croisés N°2525

- 1. Bénédictin (appartenance)
- 2. Bien vendue (Manque de forme nominale)
- 3. Pilgès (Pierrot le cartoon)
- 4. Tringot de rigole (Tandem ou d'arcade)
- 5. Il n'est pas bien riche (Pillage)
- 6. A la mode (Assommoir la nuit)
- 7. Maître de plaisanterie (Heureux nauséabond)
- 8. Paris d'habitant
- 9. Lucrifer charge (Germandele)
- 10. Galantisme
- 11. Fifière (Le type du milieu)
- A. Drôleux
- B. Noël (Innocence à venir - Mode de l'union)
- C. Rymaltes - Cambé
- D. Arlequin - Comédie
- E. Art de se vax - Galle
- F. Histoire des mots - Bouillabaisse
- G. Geste mais large - Proust pour les autres
- H. Mouton
- I. Balles - S'explique brutalement
- J. Bousille - Groupe moderne
- K. Bénédictin - Un de do
- L. Fifière

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



## CONSTANTINE Ouverture de 10 nouvelles lignes de transport scolaire dans des zones d'ombre

Le transport scolaire a été renforcé dans les communes de Beni H'midane, Ibn Ziad, Messaoud Boujeriou et au chef-lieu de la wilaya de Constantine par l'ouverture de 10 nouvelles lignes dans plusieurs zones d'ombre afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris mardi auprès de responsables de ces collectivités locales. Les efforts déployés par l'Etat pour réduire le problème de la déperdition scolaire et assurer une meilleure prise en charge des scolarisés dans toutes les communes de la wilaya, en particulier dans les zones d'ombre, se sont traduits par l'amélioration de la restauration et du transport scolaire, a indiqué la même source.

Dans ce contexte, quatre (4) lignes ont été affectées au profit des communes de Constantine et Beni H'midane, une (1) pour Ibn Ziad et une (1) pour Messaoud Boujeriou dans le but de faciliter le déplacement des élèves de ces collectivités locales vers les établissements scolaires, selon la même source.

Le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, Nabil Bousbaâ, a précisé que le transport scolaire est "disponible à travers l'ensemble des écoles de cette collectivité locale du fait de son implantation en milieu urbain, à l'exception de certaines zones nouvellement dotées de lignes, à l'instar des zones d'El Jedour, Bencherghui, Tafrent et El Aïfour".

L'ouverture de ces nouvelles lignes a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 7,25 millions DA, a fait savoir le même responsable.

De son côté, le président de l'APC de Beni H'midene, Abdelhak Cherouana, a déclaré qu'un montant financier estimé à 6 millions DA, puisé du budget de la wilaya, a été alloué au titre de l'année en cours pour le transport scolaire, en plus de l'ouverture de quatre (4) nouvelles lignes au profit des mechtas El Hamri, Ferfifet, Sidi Idriss et Djennane El Baz.

Le même élu a ajouté que plus de 800 élèves bénéficient du transport scolaire durant l'exercice actuel, étant donné, a-t-il, que cette localité est composée majoritairement de mechtas, nécessitant 12 bus pour assurer le transport des scolarisés. Selon M. Cherouana, la couverture en matière de transport scolaire est jugée "bonne" dans cette commune, en attendant l'ouverture prochaine d'une ligne supplémentaire pour la zone rurale de Fedj Ferhat. Pour sa part, Amel Lemnai, chef de daïra d'Ibn Ziad, relève que "la plus grande aide accordée par la wilaya et l'APC est destinée au secteur de l'éducation", soulignant qu'"une enveloppe financière de 9,29 millions DA a été consacrée pour la couverture des charges du transport scolaire".

Elle a ajouté que l'ouverture de deux (2) lignes au profit des communes d'Ibn Ziad et Messaoud Boujeriou a profité aux mechtas Ain Terab et Ouedjet El Kadi.

Le parc réservé au transport scolaire dans la commune d'Ibn Ziad qui a bénéficié, par ailleurs, de la réalisation d'une école primaire dans la mechta Ouedjet El Kadi, compte actuellement 18 bus destinés à couvrir 14 écoles primaires, 2 collèges d'enseignement moyen (CEM) et un (1) lycée.

La localité de Messaoud Boujeriou compte 8 bus pour les scolarisés de 7 écoles primaires, un (1) CEM et un (1) lycée, a-t-elle conclu.

## OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE Un recensement général des associations en cours

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a lancé une opération de recensement général de l'ensemble des associations activant au niveau national, notamment celles spécialisées dans le domaine économique, a fait savoir, mardi à Alger, le président de l'instance, Hamzaoui Abderrahmane.

Répondant à une question de l'APS, lors d'une conférence organisée par l'Association nationale des commerçants, investisseurs et artisans intitulée "le rôle de la société civile dans le développement économique", M. Hamzaoui a affirmé que les résultats du recensement seront connus au cours de l'année.

L'opération permettra à l'aide d'un système informatique de classer les associations en fonction du type, compétence territoriale (commune, wilaya ou nationale), la nature et l'activité en vue d'établir une base de données et avoir une idée sur les composantes du mouvement associatif en Algérie.

A travers les réunions de coordination avec les secteurs ministériels, l'Observatoire accorde une chance aux différentes catégories d'association pour prendre part à l'élaboration des politiques publiques et la contribution à la mise en place des programmes sectoriels, en sus de son rôle de contrôle et d'évaluation.

M. Hamzaoui a fait état de près de 120.000 associations et organisations dont 1800 nationales, estimant que le chiffre est minime au vu de la priorité devant être accordée à l'encadrement de la société et le rôle de la société civile dans le développement économique.

Mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer l'expérience associative, M. Hamzaoui a rappelé les facilitations décrétées par la



Constitution en matière de mesures et conditions de création des associations.

Ces facilitations sont favorables au développement de l'activité associative.

Pour ce qui est de la participation de l'Observatoire à l'élaboration des projets de loi qui revêtent une importance dans le secteur économique à l'image de la loi de Finances, M. Hamzaoui a fait savoir que son instance "reçoit actuellement les différents projets de loi pour y émettre son avis avant de les soumettre au Gouvernement, et ce, après la consultation des associations, des syndicats et des organisations concernées".

A titre d'exemple, l'intervenant a fait part de la disposition de l'Observatoire à ouvrir le débat autour du régime fiscal, d'apporter des propositions qui seront enrichies par les associations et de les soule-

ver aux décideurs. De son côté, l'inspecteur général du ministère du Commerce, Djilali Lebibet a mis en avant l'importance du rôle de la société civile dans la coordination avec le ministère, en vue d'alléger les obstacles qui se dressent face aux commerçants et aux investisseurs, à l'effet de parvenir à un développement durable. Le même responsable a également mis en avant le souci du secteur du Commerce de soulever toutes les initiatives et propositions qui sont prises au niveau local et de les prendre en considération. Pour sa part, la déléguée du médiateur de la République de la wilaya d'Alger, Djazia Tafis a valorisé l'initiative qui vise une plus grande adhésion de la société civile au développement économique, ce qui contribue davantage à l'orientation des opérateurs économiques et à la simplification du mode de

travail, en vue de recenser leurs préoccupations". Pour la déléguée, la force de proposition de la société civile constitue "un tableau de bord" qui permet de connaître toutes les préoccupations dont pâtissent les opérateurs économiques.

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulououar a abordé dans son intervention, les objectifs du développement économique "dans le contexte de la volonté politique disponible pour bâtir une économie forte", ainsi que le rôle de la société civile dans cette mutation.

M. Boulououar a mis en avant l'impératif de "prendre en considération tous les contextes internationaux politiques et économiques qui requièrent davantage de coordination et la formation d'une force de proposition, en vue de surpasser toutes les difficultés que rencontrent les opérateurs sur le terrain, à l'instar de la bureaucratie, du régime fiscal et de la non-actualisation de certaines lois".

Au terme de la conférence, l'Observatoire national de la société civile et l'ANCA ont convenu de créer une commission conjointe permanente de coopération, de suivre les domaines du commerce et d'investissement et l'état des marchés et de recenser les préoccupations de la catégorie des commerçants dans l'enjeu du développement global.

## SOLIDARITÉ DURANT LE RAMADHAN Plus de 60.000 scouts bénévoles mobilisés à travers le pays

Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a indiqué mardi à Alger que plus de 60.000 scouts bénévoles étaient mobilisés à travers le territoire national pour assurer la réussite des opérations de solidarité organisées durant le mois de Ramadhan.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à travers des restaurants de la Rahma ouverts par les SMA dans la capitale pour le mois sacré, M. Hamzaoui a précisé que "des

scouts et citoyens bénévoles distribuent chaque jour plus de 500.000 colis alimentaires au profit des familles démunies et à faible revenu au niveau national".

Les SMA gèrent plus de 400 restaurants de la Rahma à travers les différents wilayas du pays, a-t-il fait savoir.

Après avoir souligné la nécessité d'assurer la réussite de cette opération de solidarité, il a relevé la grande affluence enregistrée, cette année, au niveau de ces restaurants solidaires en raison, a-t-il dit, des conditions sociales difficiles et de

cherté de la vie.

Le commandant général des SMA a tenu à remercier tous les bienfaiteurs et donateurs qui ont contribué à cette opération permettant d'offrir aux personnes dans le besoin des repas chauds dans les restaurants ou des colis alimentaires. M. Hamzaoui a salué à cette occasion toutes les actions de solidarité du Groupe "Amel Gaouch" de Chéraga qui gère un restaurant de la Rahma en fournissant quotidiennement plus de 800 repas au profit des familles nécessiteuses, des passagers étrangers et des usagers de l'autoroute.

De son côté, le commandant Ahmed Ramadani a affirmé que 1.500 scouts bénévoles ont été mobilisés au niveau de 22 restaurants solidaires afin de faire réussir de cette opération caritative et humanitaire à travers la wilaya d'Alger.

Il a ajouté que plusieurs familles nécessiteuses se dirigent vers ces restaurants en vue de bénéficier d'un repas chaud à emporter pendant ce mois sacré, rappelant la distribution de 10.000 couffins au profit de ces familles et de 2.000 vêtements pour enfants à l'occasion de l'Aïd El Fitr, ainsi que la programmation d'une opération de circonscription au profit de 1.000 enfants. A cette occasion, le Commandant général des SMA a effectué, en compagnie des autorités locales et des députés, une visite d'inspection à nombre de restaurants de la Rahma situés dans les communes de Chéraga, Staouali et Baba Hassan, où il s'est enquis du déroulement de cette opération caritative en ce mois sacré.

APS

## BLIDA

### Mobilisation pour assurer des vêtements de l'Aïd pour 6000 orphelins

L'association "Kafil El Yatime" de Blida s'est mobilisée depuis quelques jours pour collecter le plus grand nombre de vêtements dans la perspective de les offrir, en prévision de l'Aïd, à 6.000 enfants orphelins issus de cette circonscription et d'autres wilayas, a-t-on appris, mardi, auprès de cette organisation caritative.

"L'association s'est mobilisée à travers la totalité de ses sections réparties sur le territoire de la wilaya de Blida, pour la réussite de cette opération", a indiqué son chargé de communication Tarek Latreche, qui a observé toutefois que les dons de vêtements sont "en baisse cette année comparativement aux précédentes, en raison de la hausse des prix de différents produits, y compris les vêtements".

Il a ajouté que l'association ambitionne de collecter suffisamment de dons (en nature ou financiers) pour pouvoir honorer l'objectif fixé et assurer des vêtements de l'Aïd à près de 6000 orphelins de Blida et ceux des zones d'ombre ou issus de familles à situation précaire, notamment des wilayas du grand sud algérien et de l'intérieur du pays.

M. Latreche a ajouté, en outre, que l'association compte sur la contribution des bienfaiteurs pour apporter de la joie au cœur des enfants et de leurs parents, le jour de l'Aïd, soulignant l'intensification à cet effet, des actions de collecte de dons à travers les places publiques et les espaces et centres commerciaux de la wilaya.

L'association "Kafil El Yatime" de Blida assure la prise en charge de plus de 8000

orphelins et 4000 veuves, inscrits sur ses listes, à travers la totalité des communes de la wilaya, rappelle-t-on.

Ces veuves et orphelins bénéficient tout au long de l'année, de différentes prestations médicales, de cours de soutien scolaire et de sessions de formation en couture, coiffure, cuisine et autres, de nature à les aider dans le lancement de leurs propres projets, dans le cadre de l'initiative "Bab Errizk".

A cela s'ajoute la réfection de dizaines d'habitations précaires appartenant à des veuves et l'organisation de campagnes caritatives, à l'instar du projet "Gheras" pour le mariage collectif, "Sanabil El-Kheir" du mois de Ramadhan, et "Aïdouna Takafoul" de l'Aïd Al-Adha portant sur la collecte des bêtes du sacrifice au profit de cette catégorie sociale.

## INONDATIONS EN AFRIQUE DU SUD Le bilan s'alourdit à 448 morts

Le bilan des inondations qui ont ravagé la semaine dernière les côtes est de l'Afrique du Sud s'est alourdi à 448 morts, ont révélé mardi les autorités sud-africaines.

"Aujourd'hui, les équipes de recherche et de sauvetage ont découvert cinq corps supplémentaires, ce qui porte le nombre total de morts à 448", a déclaré le Premier ministre de la province du KwaZulu-Natal (KZN), Sihle Zikalala, dans un point de presse sur l'avancement des opérations de secours et de reconstruction.

Il a ajouté que les équipes de recherche et de sauvetage relevant de la police parcourraient toujours la boue et les eaux de crue à la recherche d'autres victimes portées disparues.

"La gravité et l'ampleur des inondations auxquelles nous avons été confrontés dépassent la capacité de la province", a-t-il déploré, saluant les efforts déployés par les équipes de gestion des catastrophes venues des différentes régions du pays



pour soutenir la province.

Lundi, le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a dressé un bilan sombre des dégâts causés par les inondations qui ont ravagé l'est du pays. "Il s'agit

d'une catastrophe humanitaire qui appelle un effort de secours massif et urgent.

La vie, la santé et le bien-être de milliers de personnes sont toujours en danger", a-t-il

déclaré dans un discours télévisé dans lequel il a annoncé sa décision de décréter l'état de catastrophe nationale.

Rappelant que certaines parties du KZN ont reçu entre 200 et 400 mm de précipitations sur une période de 24 heures entre lundi et mardi derniers, le chef d'Etat a indiqué que les inondations ont causé de grands dégâts économiques et sociaux.

Près de 4000 maisons ont été complètement détruites, alors que plus de 40.000 personnes ont été déplacées par ces inondations, a-t-il dit.

Lundi, les forces de défense sud-africaine "SANDF" ont annoncé avoir déployé 10.000 soldats dans la province pour aider les autorités à gérer les conséquences de l'une des pires inondations à avoir frappé la région.

## BURKINA FASO

### Huit personnes portées disparues dans des inondations sur une mine

Huit personnes dont six Burkinabè, un Tanzanien et un Zambien sont toujours portées disparues suite à des inondations enregistrées samedi dernier sur la mine souterraine de Perkoa, dans la province du Sanguié (centre-ouest) du

Burkina Faso, a annoncé mardi le ministre en charge des mines dans un communiqué.

Selon le communiqué, la mine bénéficie d'un soutien de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers et de l'armée bur-

kinabè. Sur cette mine, des dispositifs sécuritaires d'une autonomie d'au moins dix jours existent dans les galeries, a assuré le ministre, tout en fondant espoir que les huit personnes s'y sont réfugiées.

## CÔTE D'IVOIRE

### 20 morts dans des accidents de la route pendant le week-end de la fête de Pâques

Au total 20 personnes ont été tuées dans 215 accidents de la circulation enregistrés en Côte d'Ivoire pendant le week-end de la fête de Pâques, ont rapporté mardi des médias citant le Groupement des sapeurs pompiers militaires (GSPM).

Le GSPM a affirmé avoir enregistré "86 interventions

vendredi, 97 interventions samedi, 104 interventions dimanche et 101 interventions lundi" soit un total de 388 interventions dont 215 accidents de la route. Le long week-end de Pâques est un grand moment de déplacement massif des populations ivoiriennes des villes urbaines vers les villages. Lors

de ses interventions, le GSPM a estimé à 432 personnes le nombre total de victimes dont 20 ont perdu la vie et 351 ont été évacuées dans des centres de santé.

La Côte d'Ivoire enregistre chaque année près de 6.000 accidents de la circulation qui occasionnent environ 600 morts et plus de 13.000 blessés,

selon l'Office national de sécurité routière (OSER).

Les facteurs humains liés à l'incivisme et à l'imprudence des conducteurs sont à 94% à l'origine de l'insécurité routière sans oublier le mauvais état des véhicules et la dégradation des voies de circulation, explique l'OSER.

## POLOGNE

### Trois morts dans un accident de mine dans le sud du pays

Trois personnes sont mortes et huit autres sont portées disparues, après un probable coup de grisou mercredi dans une mine de charbon du sud de la Pologne qui a également fait une vingtaine de blessés, selon la compagnie minière.

"Le bilan tragique du coup de grisou présumé de méthane dans la mine de Pniwek, à Pawlowice, s'élève à trois morts", a indiqué la société JSW dans un communiqué, relayé par des médias. A la

suite de deux probables explosions, "vingt et une personnes ont été hospitalisées. Nous n'avons pas de contact avec huit personnes travaillant en bas", a indiqué plus tôt à la presse le président de JSW, Tomasz Cudny, cité par l'agence PAP.

Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki a exprimé ses condoléances aux familles des mineurs.

Selon la compagnie, une première explosion présumée a eu lieu peu après

minuit à une profondeur de 1.000 mètres. Quarante deux mineurs se trouvaient à l'endroit de l'explosion et la plupart d'entre eux ont subi des brûlures.

Une deuxième explosion a eu lieu lors de l'opération de secours touchant les secouristes.

Les recherches ont été suspendues à cause de mauvaises conditions sous terre, a indiqué JSW dans un communiqué publié vers 09H30 locales (07H30 GMT).

## AFRIQUE DU SUD

### 77 mineurs illégaux secours dans le Nord-ouest du pays

Un groupe de 77 mineurs illégaux affamés ont été sauvés après avoir été pris au piège pendant plusieurs jours dans un puits au niveau de la province sud-africaine du Nord-ouest, a révélé mardi la police sud-africaine.

La mission de sauvetage, qui a duré de jeudi dernier à lundi, a été menée par une équipe multidisciplinaire comprenant l'équipe minière du district de Kenneth Kaunda, des éléments de la police, des détectives et une

équipe de sauvetage minier, a déclaré le porte-parole de la police provinciale, Sabata Mokgwabone.

Il a ajouté que les mineurs illégaux avaient demandé à la direction des mines de les aider à sortir du puits après avoir resté à l'intérieur pendant plusieurs jours sans nourriture, soulignant que quatre corps décomposés ont été également remontés à la surface.

"Sur les 77 mineurs illégaux qui ont subi un examen

médical, 60 sont originaires du Lesotho, 13 du Mozambique et quatre sont des ressortissants zimbabwéens", a-t-il précisé.

M. Mokgwabone a relevé, par ailleurs, que les mineurs ont été arrêtés et devaient comparaître devant le tribunal d'instance de la ville d'Orkney (226 km de Pretoria) pour faire face à des accusations d'intrusion, d'exploitation minière illégale et de violation de la loi sur l'immigration. En Afrique du

Sud, les meurtres liés aux conflits entre mineurs illégaux dits "Zama-Zamas" sont récurrents.

En mars dernier, 15 corps de mineurs illégaux présumés ont été découverts ensevelis dans une mine à l'est de Johannesburg.

Le président Cyril Ramaphosa a annoncé récemment la création d'une unité spéciale au sein du SAPS pour lutter contre la criminalité dans le secteur minier.

## NAMIBIE

### Dix morts dans des conflits entre l'homme et la faune sauvage en 2021

Dix personnes ont trouvé la mort en raison d'attaques de crocodiles, d'hippopotames et d'éléphants en 2021, a rapporté aux députés mardi le ministre namibien de l'Environnement et du Tourisme, Pohamba Shifeta. Selon M. Shifeta, la Namibie a versé près de 450.000 dollars à des familles qui avaient perdu des proches et à ceux qui ont perdu des biens matériels ou des bêtes en raison d'attaques animales.

"Le conflit entre l'homme et la faune sauvage est un défi auquel ce ministère continue de répondre par des efforts concertés. En 2021, au total 590 cas de conflits entre l'homme et les animaux sauvages ont été recensés", a-t-il dit. Ce total comprend 360 cas de dommage aux cultures, 206 cas de perte de bétail, 14 personnes blessées et dix personnes décédées, a indiqué M. Shifeta.

## EUROPE

### Hépatite d'origine inconnue chez des enfants: des cas détectés dans cinq pays

Des cas d'hépatite infantile d'origine inconnue, d'abord identifiée au Royaume-Uni, ont été détectés chez des enfants dans quatre autres pays d'Europe, a annoncé mardi le Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC).

"A la suite des cas signalés d'hépatite aiguë d'origine inconnue par l'Agence de sécurité sanitaire britannique" début avril, "des cas supplémentaires chez des enfants ont été rapportés au Danemark, en Irlande, aux Pays-Bas et en Espagne", indique l'agence européenne dans un communiqué.

Neuf cas suspects ont également été identifiés chez des enfants de 1 à 6 ans dans l'Alabama aux Etats-Unis, selon l'ECDC.

"Les investigations se poursuivent dans tous les pays rapportant des cas.

Actuellement, la cause exacte de l'hépatite reste inconnue", écrit l'ECDC, mais les enquêteurs britanniques "considèrent qu'une cause infectieuse est la plus probable du fait des caractéristiques cliniques et épidémiologiques des cas".

En France, après le lancement d'une "recherche active de cas", "deux cas d'hépatite aiguë dont l'étiologie est encore indéterminée ont été signalés par le CHU de Lyon" chez des enfants de moins de 10 ans et "sont en cours d'investigation", a indiqué l'Agence Santé Publique France, citée par l'AFP.

"Les cas d'hépatite aiguë d'étiologie indéterminée chez l'enfant ne sont pas rares.

La survenue de ces deux cas n'est pas inattendue et ne témoigne pas, à ce stade, d'un excès de cas en France", a-t-on ajouté de même source, jugeant "d'autres signalements probablement à attendre dans les prochains jours" vu la recherche active lancée.

Vendredi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait dit s'attendre à de nouveaux signalements dans les prochains jours et avait déjà fait état de "moins de cinq" cas en Irlande et de trois en Espagne.

Aucun décès n'a été recensé mais certains cas britanniques ont nécessité une transplantation du foie. "Les investigations en laboratoire des cas ont exclu des hépatites virales de type A, B, C, D et E dans tous les cas", selon l'ECDC. Le Royaume-Uni avait dans un premier temps signalé le 5 avril à l'OMS 10 cas d'hépatites graves en Ecosse, avant de signaler un total de 74 trois jours plus tard, selon l'organisation onusienne.

Parmi les cas britanniques, "beaucoup de cas montraient des signes de jaunisse".

"Certains des cas signalaient des symptômes gastro-intestinaux, y compris des douleurs abdominales, de la diarrhée et des vomissements dans les semaines précédentes", selon l'ECDC.

## SANTÉ BUCCODENTAIRE Journées de sensibilisation à Constantine

Des journées de sensibilisation sur la santé bucco-dentaire ont été lancées à travers les polycliniques relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Larbi Ben M'hidi de Constantine, a-t-on indiqué samedi auprès de cette structure.

Ces journées de sensibilisation, au profit des citoyens qui fréquentent les différentes polycliniques de l'EPSP, "abordent divers sujets consacrés à l'hygiène bucco-dentaire et visent à inculquer une culture de santé bucco-dentaire essentielle pour la santé globale", a précisé à l'APS le directeur de l'EPSP Ahcene Brania.

Le lancement de ces journées de sensibilisation, a-t-il ajouté, s'est fait depuis la polyclinique Abane Ramdane, au centre-ville de Constantine, où les dentistes ont expliqué au public que la santé bucco-dentaire se caractérise par "l'absence de douleur et de maladies affectant les dents, les gencives ou toute autre partie de la bouche".

M. Brania a, dans ce sens, détaillé que les praticiens ont également expliqué les bonnes techniques de brossage des dents et le choix de la brosse à dents, tout en mettaient en avant l'importance d'observer les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire quotidiennes qui préviennent les diverses affections.

Affirmant qu'une bonne santé bucco-dentaire contribue à assurer un bien-être physique, mental et social, mais aussi de s'alimenter convenablement, le responsable de l'établissement public de santé de proximité a indiqué qu'il a été abordé également au cours de la campagne de sensibilisation le volet des soins dentaires qu'il s'agit d'effectuer à temps "pour récupérer la dent et éviter son extraction".

"La grossesse et la santé dentaire" a été également évoquée au cours de ces journées de sensibilisation, a-t-on relevé, soulignant que les femmes ont été informées et sensibilisées sur les changements hormonaux lors de la grossesse qui ont des conséquences sur l'état de la bouche et des dents.

M. Brania a également rappelé que les dentistes de l'EPSP se sont joints aux praticiens des unités de dépistage en milieu scolaire (UDS) pour sensibiliser les élèves sur l'importance de l'hygiène bucco-dentaire à travers plusieurs établissements scolaires de la ville, suivant un programme établi entre les deux parties.

Les journées de sensibilisation bucco-dentaire se poursuivent à travers les polycliniques relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Larbi Ben M'hidi, qui compte 15 structures.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 Aucun nouveau cas ni décès

Aucun nouveau cas confirmé de coronavirus (Covid-19) et aucun cas de décès n'ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, contre une (01) guérison, a indiqué, mercredi, le ministre de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés demeure ainsi inchangé (265746), idem pour celui des décès (6874 cas), alors que celui des patients guéris passe à 178337 cas.

Par ailleurs, un (01) patient est actuellement en soins intensifs, précise la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## ALGÉRIE - NIGER

### Benbouzid : "l'Algérie prête à finaliser les projets de coopération et de partenariat"

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a affirmé que l'Algérie était disposée à finaliser les projets de coopération et de partenariat avec l'Etat du Niger conformément à la convention devant être signée prochainement, indique, mardi, un communiqué du ministère.

S'exprimant lors d'une séance de travail tenue par visioconférence avec son homologue nigérien, Idi Illiassou Mainassara, en présence des cadres des deux ministères, M.

Benbouzid a mis en avant "la disposition de l'Algérie à finaliser les projets de coopération et de partenariat entre les deux parties conformément à la convention qui aura lieu prochainement dans le cadre de la visite prévue à l'Etat du Niger pour lui apporter des aides en équipements et matériels médi-



caux et en médicaments", précise la même source.

Le ministre a également mis en avant la disposition de l'Algérie à "dépêcher des équipes médicales algériennes au Niger pour partager leurs expériences, expertises et savoir-faire et permettre à leurs homologues du Niger, infirmiers et méde-

cins spécialistes, de bénéficier de sessions de formation en Algérie".

Les deux parties ont examiné les moyens d'élargir et de renforcer les domaines de coopération dans le secteur de la santé au mieux de l'intérêt des deux pays, et ce, à la faveur des rencontres qui seront tenues entre les

experts des deux pays tant par visioconférence qu'à travers l'échange des visites dans le cadre du rapprochement entre les deux pays, note le communiqué.

Pour sa part, le ministre de la Santé publique du Niger a mis en avant la volonté de son pays de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines notamment la santé à la faveur des expériences dont dispose l'Algérie dans plusieurs spécialités telles la cancérologie et l'hémodialyse, exprimant "ses remerciements à l'Algérie, gouvernement et peuple, pour les aides médicales qu'elle a décidé d'envoyer pour son pays". Les deux parties ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité de maintenir des contacts permanents entre les deux ministères pour examiner l'établissement de futurs projets.

## PHARMACIE

### Ouverture l'année prochaine de nouvelles spécialités en Master

Le recteur de l'Université d'Alger 1, Abdelhakim Bentellis a annoncé lundi à Alger l'ouverture, au cours de l'année prochaine, de nouvelles spécialités en Master, dans la filière de la pharmacie, et ce pour s'adapter à l'évolution de la société algérienne. Dans une déclaration à la presse en marge de la signature d'une convention entre l'université et les laboratoires pharmaceutiques Merinal, le recteur de l'université a indiqué que "la faculté de pharmacie, récemment créée, ouvrira de nouvelles spécialités en Master et Doctorat, à l'effet d'accompa-

agner le ministère de l'Industrie pharmaceutique, et ce en application des directives des Hautes autorités du pays". Le lancement d'une formation en Master, notamment dans les spécialités de l'économie officinale, intervient "en adaptation avec l'évolution en cours dans le pays et les lois relatives à la pharmacie d'officine concernant la formation du pharmacien-assistant".

Ainsi, l'étudiant qui intègre la faculté de pharmacie, pourra choisir d'autres spécialités au sein de la même filière, après avoir bénéficié d'une formation en

pharmacie hospitalière durant les première et deuxième années. L'admission à la faculté de pharmacie d'Alger, à l'instar des départements de spécialisation qui relèvent encore de la faculté de médecine à travers d'autres universités, est soumise, selon M. Bentellis, à la moyenne déterminée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour les nouveaux bacheliers, et en fonction des besoins nationaux, des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires pour assurer une bonne formation.

## PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX

### Un système de numérisation pour la gestion des stocks de médicaments

Le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Ali Aoun, a indiqué mercredi avoir mis en place un système de numérisation en vue de bien gérer les stocks et faire face aux ruptures de médicaments au niveau des hôpitaux.

"Pour mieux gérer le stock de médicaments à distance et éviter les pénuries, qui sont parfois fabriquées, un système de numérisation a été mis en place", a affirmé M. Aoun dans une déclaration à l'APS, précisant qu'il s'agit d'un logiciel de régulation qui permet de "gérer le stock de médicaments à toute heure et dans tous les hôpitaux".

La PCH, considérée comme le "prolongement" du ministère de la Santé dans le cadre de la prise en charge médicale des citoyens, "s'efforce à mettre à la disposition des hôpitaux les médicaments génériques et les molécules innovantes", a-t-il souligné, indiquant que "le médicament qui est mis à la disposition d'une santé et d'une médecine gratuite, coûte des sommes colossales".

Concernant les ruptures de stock enregistrées ces derniers temps, notamment pour les cancéreux, le DG de la PCH a souligné que les perturbations dans l'approvisionnement des hôpitaux en médicaments "sont causées par la pandémie de coronavirus qui a impacté tous les pays du monde, en plus des problèmes liés au



transport et à l'approvisionnement des producteurs mondiaux en matières premières".

M. Aoun a tenu à saluer, dans ce contexte, l'Armée nationale populaire (ANP) qui a approvisionné la Pharmacie centrale des hôpitaux en médicaments et autres équipements médicaux, en dépit de la pandémie de Covid-19. Les produits d'oncologie pour adultes

et enfants et les produits des maladies immunitaires à travers le sang, représentent 60% des acquisitions de la PCH, affirme M. Aoun, annonçant une acquisition prochaine de médicaments anti-cancéreux pour enfants, lesquels ont connu une "pénurie" ces derniers temps.

Il a, en outre, fait savoir qu'un programme spécial d'importation a été mis en œuvre et que "138 produits dans le domaine de l'oncologie seront importés", tout en reconnaissant qu'il y a eu "des tensions sur une dizaine de produits".

Le même responsable a assuré que la situation sera "rétablie" et que les hôpitaux seront approvisionnés en médicaments et équipements médicaux, "grâce à la nouvelle stratégie mise en place par la PCH et qui sera à la hauteur des aspirations du secteur de la santé et du citoyen".

Pour les créances détenues auprès des hôpitaux, M. Aoun a affirmé que l'Etat "n'abandonne pas la PCH" et que celle-ci possède les ressources pour approvisionner le marché.

Par ailleurs, M. Aoun a souligné que la PCH qui gère 1.700 produits entre équipements et médicaments et travaille avec plus de 700 structures de santé, ouvrira des annexes à Ouargla, Adrar et Tamanrasset qui seront opérationnelles l'année prochaine.

## P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

## FRANCE

**181 morts, les hospitalisations en légère hausse**

Cent-quatre-vingt-un personnes sont décédées en France pour cause du Covid-19 ces dernières 24 heures tandis que le nombre des hospitalisations en lien avec le virus s'est inscrit en légère hausse, selon les chiffres publiés mardi par les autorités sanitaires.

Les hôpitaux comptaient 25.277 patients admis pour une infection au Covid-19, contre 24.990 la veille et 24.693 il y a une semaine, indique l'agence Santé publique France.

La même source rapporte que 25.465 cas de contaminations au SARS-CoV2 ont enregistré mardi, un chiffre peu élevé après un long week-end de trois jours, car il prend en compte les résultats de la veille, lorsque nombre de laboratoires et de



pharmacies sont fermés.

La moyenne des infections sur les sept derniers jours s'établit à 93.238, contre 116.852 lundi et 133.586 il y a une semaine.

Sur ces 25.277 malades, 1.681 étaient en soins critiques, contre 1.644 mardi 12 avril, précise la même source.

L'épidémie a causé la mort de 181 personnes en 24 heures, portant le nombre total de décès en France à 144.387.

## PORTUGAL

**Le ministre des Affaires étrangères testé positif**

Le ministre portugais des Affaires étrangères Joao Gomes Cravinho a annoncé mardi sur Twitter avoir été testé positif à la COVID-19. Dans un tweet, le ministre a déclaré que ses symptômes sont "très légers" et qu'il passera la semaine en télétravail. "Cela nous rappelle que le virus est toujours parmi nous et que nous devons rester vigilants", a-t-il indiqué. "Nous devons rester vigilants", a ajouté le ministre qui a effectué la semaine dernière une visite officielle à Luanda en Angola. A ce jour, le Portugal a enregistré plus de 3,7 millions de cas de COVID-19.

## TUNISIE

**Amélioration de la situation épidémiologique**

Le ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet, a indiqué que son pays avait surmonté la 5e vague de coronavirus, durant les mois de février et mars derniers.

M. Mrabet a indiqué que "la Tunisie a surmonté la 5e vague de coronavirus, durant les mois de février et mars derniers", appelant à cette occasion à "continuer à faire preuve de vigilance, à respecter les protocoles sanitaires et à achever le processus vaccinal en prévision d'une nouvelle vague de pandémie". Il a rappelé l'absence d'indices actuellement de nouvelle vague de coronavirus, affirmant que le ministère de la Santé assurait un suivi permanent de la situation épidémiologique dans le monde. Le taux de mortalité n'a pas dépassé les 3% et le nombre des personnes admises dans les services de réanimation et celles placées sous respirateurs artificiels n'ont pas dépassé 100 malades actuellement, a encore précisé M. Mrabet. L'amélioration de la situation épidémiologique s'explique par la hausse du nombre des personnes qui ont terminé le processus vaccinal, établi à 6.350.000 personnes, en plus du nombre des personnes qui ont bénéficié d'une troisième dose de renforcement d'immunité, estimé à 1.200.000.

## MEXIQUE

**Un recul "très net" des cas depuis 3 mois**

Les indicateurs en matière de COVID-19 sont au plus bas au Mexique depuis trois mois, ce qui représente un recul "très net" de la pandémie, a déclaré mardi le secrétaire adjoint à la Prévention et à la Promotion de la santé, Hugo Lopez-Gatell.

Le responsable a noté que le recul de la pandémie se reflétait dans la baisse du nombre de cas, d'hospitalisations et de décès liés au virus. "Cette baisse (...) est déjà très nette. Les chiffres de l'activité épidémique sont d'ores et déjà minimes", a indiqué M. Lopez-Gatell à la presse au Palais national de Mexico. Le pays

traverse actuellement la quatrième vague de la pandémie, et enregistre en moyenne 188 nouveaux cas de COVID-19 par jour, selon le décompte officiel. Dans le même temps, l'occupation des hôpitaux est de 4 %, et il y a en moyenne quatre nouveaux décès quotidiens associés au virus, a déclaré M. Lopez-Gatell.

"Il y a des Etats (...) qui ont connu plusieurs jours successifs sans un seul décès lié à la COVID-19", a-t-il ajouté.

Lundi, le Mexique avait enregistré un total cumulé de 5.727.832 cas de COVID-19 pour 323.949 décès.

## CHINE

**Shanghai assouplit certaines restrictions**

La ville de Shanghai, totalement confinée depuis le début du mois, a annoncé mercredi un léger assouplissement des restrictions liées à la pandémie de nouveau coronavirus.

Les 25 millions d'habitants de Shanghai sont en principe

soumis à un strict confinement à domicile.

Mais depuis la semaine dernière, un certain assouplissement est permis, a indiqué mercredi la mairie, citée par des médias.

Plus de 12 millions de personnes peuvent ainsi techni-

quement sortir de chez elles, mais doivent rester dans l'enceinte de leur résidence ou de leur quartier, a-t-elle précisé. Les autorités restent prudentes face à l'augmentation du nombre de décès liés au Covid, en particulier chez les personnes âgées, plus vulnérables et moins vaccinées.

Shanghai a fait état mercredi de sept morts supplémentaires durant les dernières 24 heures, portant à 17 le total des décès dans la métropole.

La ville a par ailleurs rapporté plus de 18.000 cas positifs.

## ETATS UNIS

**Plus de 12,9 millions d'enfants infectés par la COVID-19**

Plus de 12,9 millions d'enfants aux Etats-Unis ont été testés positifs à la COVID-19 depuis le début de la pandémie, selon le dernier rapport de l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et de l'Association des hôpitaux pour enfants.

Près de 116.000 de ces cas ont été ajoutés au cours des quatre dernières semaines.

Depuis la première semaine de sep-

tembre dernier, il y a eu près de 7,9 millions de cas supplémentaires de COVID-19 chez les enfants dans le pays, selon le rapport publié lundi dernier.

Les enfants représentent 19 % de tous les cas de COVID-19 aux Etats-Unis, selon le rapport.

Plus de 33.000 cas de COVID-19 infantiles ont été signalés au cours de la semaine se terminant le 14 avril.

Il est urgent de recueillir davantage

de données par âge pour évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants ainsi que les effets potentiels à long terme, a indiqué l'AAP.

"Il est important de reconnaître que la pandémie a des effets immédiats sur la santé des enfants, mais nous devons surtout identifier et traiter les impacts à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes", a précisé l'AAP.

**Le sous-variant d'Omicron BA.2 représente près des trois quarts des nouvelles infections à la COVID-19**

Le sous-variant d'Omicron BA.2 a représenté près des trois quarts des nouvelles infections à la COVID-19 aux Etats-Unis, ont révélé les données mises à jour mardi par le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) des Etats-Unis.

Selon les données du CDC des Etats-Unis, le sous-lignage BA.2 représentait 74,4 % des nouveaux cas de COVID-19 dans le

pays pour la semaine se terminant le 16 avril, en légère baisse par rapport aux 75,5 % de la semaine précédente.

Le sous-variant n'a cessé d'augmenter en proportion en raison de sa transmissibilité accrue par rapport à la souche Omicron d'origine, devenant la souche dominante aux Etats-Unis.

**Les défenseurs des handicapés reprochent au CDC de "ne pas en faire assez" pour les populations à haut risque**

Alors que les cas de COVID-19 augmentent, les défenseurs des droits des personnes handicapées ont déclaré que le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) des Etats-Unis "n'en fait pas assez" pour les populations à haut risque, selon ABC News.

Après le recul de la vague de variant Omicron de la COVID-19 plus tôt cet hiver, les Etats et les villes du pays ont agi rapidement pour assouplir les mesures de res-

triction. "Cependant, pour certaines populations à haut risque, comme les 7 millions d'Américains dont le système immunitaire est affaibli par un traitement du cancer, des greffes ou des déficiences immunitaires, un retour à la normalité pré-pandémie n'est toujours pas à l'horizon", indique la même source.

Selon le CDC américain, les personnes modérément ou gravement immunodéprimées, ou les personnes dont le système

immunitaire est affaibli, courent un risque accru de contracter une maladie grave liée à la COVID-19 et de mourir.

Alors que les inquiétudes concernant une nouvelle flambée de COVID-19 grandissent, des défenseurs ont réagi à la décision de l'administration d'annuler les restrictions recommandées en exhortant les responsables à reconsidérer la mise en œuvre de restrictions telles que le port du masque, rapporte ABC News.

**ETUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE USA : les professionnels de santé plus exposés sur leur lieu de travail**

Les professionnels de santé américains étaient plus susceptibles de contracter la COVID-19 au travail pendant la première année de la pandémie, a rapporté le magazine U.S.

News & World Report en citant une nouvelle étude, qui contredit des recherches précédentes selon lesquelles ils étaient plus à risque hors de leur lieu de travail.

L'exposition au SRAS-CoV-2 était plus probable sur leur lieu de travail (52%) que chez eux (presque 31%) ou en communauté (environ 26%). Les expositions associées au lieu de travail ont connu un pic en avril 2020, ont montré les chercheurs de cette nouvelle étude.

Près des deux tiers des professionnels de santé qui ont signalé un type spécifique d'exposition au travail ont expliqué qu'ils étaient entrés en contact avec des patients ou d'autres professionnels de santé infectés, selon l'étude.

Les plus fortes baisses dans l'exposition à la COVID-19 sur le lieu de travail ont été constatées en juin 2020, après l'introduction de mesures de prévention et de contrôle améliorées, et en décembre 2020, après le lancement du programme national de vaccination des professionnels de santé, peut-on lire dans le document.

"Cette étude apporte des perspectives essentielles pour guider les pratiques de prévention et de contrôle des infections en milieu médical afin de mieux protéger les professionnels de santé et leurs patients", a déclaré Linda Dickey, présidente de l'Association des professionnels du contrôle des infections et de l'épidémiologie qui a publié les recherches dans sa revue.

# AUTOSURVEILLANCE DES YEUX LES SIGNES À NE PAS PRENDRE À LA LÉGÈRE

*L'œil est exposé aux agressions extérieures, aux poussières, à la pollution, mais aussi aux bactéries, aux virus et aux effets du temps. Ils piquent, ils grattent, vous voyez des trucs bizarres... il faut consulter sans attendre!*

## Des yeux un peu rouges : souvent une allergie

Si les deux yeux sont rouges au réveil, irrités, un peu larmoyants, penser à une allergie aux plumes de l'oreiller. Le simple changement pour du synthétique régler le problème. Le travail sur écran peut aussi être en cause car les yeux clignant moins, ils s'assèchent. Encore plus avec la climatisation. Le port de lentilles peut aussi irriter certains jours, surtout si on manque de larmes. Et une poussière a pu se glisser sous la lentille.

Ce qu'il faut faire : Mettre des larmes artificielles régulièrement si on porte des lentilles. Et quand un œil est rouge, la retirer tout de suite, rincer l'œil au sérum physiologique, laver la lentille pour supprimer tout corps étranger. Pour travailler longtemps sur écran avec la climatisation, faire des pauses fréquentes (regarder au dessus de l'écran toutes les cinq minutes, se lever toutes les demi-heures...) et hydrater souvent les yeux.

## Une sensation de poussière : sans doute une conjonctivite

Une conjonctivite, ça gratte un peu et l'œil peut être collé le matin. Cette inflammation de la conjonctive peut avoir une origine allergique, bactérienne avec des sécrétions jaunes impliquant des bactéries ou des virus.

Ce qu'il faut faire : si on suspecte une allergie, des gouttes antihistaminiques soulagent. On peut ensuite consulter un allergologue pour la recherche de l'allergène (questionnaire, prick test). Pour une conjonctivite virale, seul le sérum physiologique est recommandé. Mais un collyre antibiotique s'impose en cas de conjonctivite bactérienne.

## Une vision troublée par des taches ou des lignes : on consulte

Quand elles sont mobiles, ces taches, filaments ou toiles d'araignées sont appelés des « corps flottants ». Elles signalent une modification du corps vitré (substance gélatineuse qui remplit l'intérieur de l'œil),



banale après quarante ans. Mais elles peuvent s'accompagner d'un décollement du vitré, plus fréquent chez les personnes très myopes et après 40-50 ans, pouvant entraîner une déchirure de la rétine. Une tache fixe peut en revanche témoigner d'un début de dégénérescence maculaire (DMLA), qui se manifeste par une détérioration de la macula (zone centrale de la rétine), favorisée par l'âge, le soleil et le tabac.

Ce qu'il faut faire : rien de spécial pour de simples corps flottants, même en cas de décollement du vitré, le plus souvent. En revanche, si des taches apparaissent brutalement, il faut consulter. Un examen du fond d'œil s'impose dans les huit jours pour contrôler l'état de la rétine.

## Une vision double : parfois une urgence

Quand un seul œil est touché, il s'agit souvent d'un début de cataracte. Cette opacification du cristallin survient plutôt après 60 ans. Elle s'accompagne d'une gêne à la lumière et d'une baisse progressive de la vision. Rien à voir avec une diplopie brutale des yeux qui est une urgence neuro-ophtal-

mologique. Les causes possibles sont multiples (hémorragie, tumeur, problème endocrinien...).

Ce qu'il faut faire : Consulter très rapidement en cas de diplopie brutale. La prise en charge dépendant de la cause du problème neuro-ophtalmologique. Sinon, prévoir un rendez-vous ophtalmologique tranquillement pour faire le bilan de la cataracte et, selon son avancée, décider du meilleur moment pour l'opérer.

## Une vue qui baisse : des causes multiples

En dehors de la myopie qui se déclare avant vingt ans, ou de la presbytie après 40 ans, une baisse de la vision peut faire penser à la cataracte ou au glaucome. Pour ce dernier, lié à une pression dans l'œil, la perte de vision apparaît tard dans l'évolution de la maladie. Idem pour la rétinopathie diabétique qui résulte d'une atteinte des petits vaisseaux.

Ce qu'il faut faire : consulter un ophtalmologiste dans tous les cas. Selon le problème, il prescrira une correction oculaire (myopie, presbytie) ou instituera une sur-

veillance (diabète) voir un traitement en cas de glaucome. Ces malades avançant à bas bruit, il faudrait faire un contrôle régulier de la tension oculaire après 40 ans car on ne récupère pas l'acuité perdue.

## Une douleur très localisée : souvent un corps étranger

Un œil est touché et une zone, en particulier, fait mal. C'est pire en frottant et le lavage oculaire ne soulage pas. C'est probablement un corps étranger. En faisant du vélo, sur la plage ou en bricolant, une poussière a pu se ficher dans l'œil. Au début, on peut sentir seulement une petite gêne et la douleur se manifester seulement quelques heures plus tard.

Ce qu'il faut faire : consulter un ophtalmologiste ou aller directement dans un service ophtalmo à l'hôpital. Car le corps étranger peut générer une infection et seul l'ophtalmologiste peut le retirer dans de bonnes conditions après une anesthésie locale. Des gouttes antiseptiques ou antibiotiques et à l'acide hyaluronique sont ensuite prescrites pour éviter l'infection et favoriser la cicatrisation

## LE LASER POUR TRAITER LA DMLA

Le laser permet déjà de soigner un certain nombre de défauts visuels. Suite à un essai clinique mené sur 24 patients au Centre pour la recherche des yeux à Melbourne, en Australie, des chercheurs ont découvert qu'il pourrait également aider à prévenir la cécité liée à l'âge. Pour y arriver, le laser détruit les dépôts nocifs accumulés dans l'œil en une fraction de seconde, rapporte le journal britannique *Daily Mail* sur son site internet.

Lors de l'étude, les patients manifestaient les premiers signes de DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge), une maladie de la rétine. Le traitement au laser a conduit à une amélioration de la vision pour 54% d'entre eux, après un an. "Les patients ont déclaré que le traitement était totalement indolore", explique le professeur Robyn Guymer, qui a dirigé l'étude, "en les dé-



barrassés des dépôts gras, nous espérons inverser le processus dégénératif causé par la maladie".

Effectivement, les dépôts composés de lipides s'accumulent lorsque l'œil vieillit et devient moins efficace en matière d'élimination des cellules mortes. Les chercheurs espèrent pouvoir éliminer ces dépôts avant une perte totale de la vision. Si les traitements au laser ont suscité des critiques dans le passé, c'est parce qu'ils peuvent causer des dommages au niveau des tissus sains de l'œil, explique le *Daily Mail*. Le laser utilisé lors de cette étude, le Ellex 2R7, est si rapide et précis qu'il semble laisser ces tissus indemnes. Les chercheurs rappellent toutefois que les dépôts dans les yeux sont le résultat de nombreux facteurs de risque dont l'obésité, les maladies cardiaques et les antécédents familiaux.

## Chirurgie des yeux : les techniques opératoires

### La photoablation au laser Excimer de surface (PKR)

Pratiquée depuis les années 1990, c'est la première et la plus ancienne des techniques de chirurgie réfractive. Si elle ne donne pas toujours de bons résultats dans le traitement des fortes myopies, elle n'est pas obsolète pour autant. Elle est même recommandée notamment pour les personnes ayant une cornée fine et/ou irrégulière, chez certains militaires et chez tous ceux qui pratiquent des sports de combat (risque de choc sur l'œil). Grâce au laser qui émet des rayons ultraviolets, le chirurgien rabote la cornée en surface, après avoir retiré l'épithélium, la couche de cellules qui la protège. En fin d'intervention, une lentille thérapeutique (ou un pansement) est donc souvent mise en place pour 3 ou 4 jours, le temps que l'épithélium se reconstitue.

Néanmoins, les douleurs sont quelquefois importantes pendant 24 à 48 heures, la cicatrisation plus difficile et le risque d'infection accru. Une à trois semaines seront nécessaires pour retrouver une vue correcte et la personne devra porter des lunettes filtrant les ultraviolets pendant environ deux mois en cas d'exposition solaire. Un de ses atouts : elle est un peu moins onéreuse que les deux autres techniques.

### La photoablation au laser Excimer dans l'épaisseur de la cornée (Lasik)

C'est la technique la plus répandue. Le chirurgien découpe un capot (volet) de cornée grâce à un microtome ou au laser Femtoseconde. Ensuite, il soulève ce capot qui reste attaché à sa charnière et rabote la cornée dans son épaisseur avec le laser Excimer. Lorsqu'il a obtenu la correction souhaitée, il replace doucement le volet à sa place initiale. Le patient revient chez lui dans la journée, avec une coque transparente qu'il portera pour dormir entre 1 et 5 nuits. Dès le lendemain de l'intervention, il retrouve une vision nette, sans douleurs en cas de myopie. Limites de cette technique : elle ne peut traiter que les cornées symétriques, régulières, résistantes et épaisses.

### Le Smile, dernière née des techniques

Cette technique récente consiste à découper une pastille en profondeur dans la cornée, puis à la retirer manuellement par une minuscule incision latérale quelques millimètres. Pour cela, les chirurgiens ont recours au Femtoseconde, un laser apparu il y a 5 ans, qui envoie des rayons infrarouges et permet une grande précision. Ses avantages : une mini incision de quelques millimètres, une découpe rapide, indolore et peu d'effets indésirables. Ses limites : elle est peu adaptée aux fortes myopies et ne permet pas de traiter l'hypermétropie et la presbytie. Les «retouches» en cas de résultat insatisfaisant, sont également délicates.

# CHIRURGIE DES YEUX : QU'EST-CE QU'ON PEUT OPÉRER ?

La chirurgie correctrice de l'œil, ou chirurgie réfractive, a connu un tel essor qu'elle est aujourd'hui une solution fréquente pour corriger les problèmes de vue : 170 000 personnes se font opérer des yeux chaque année en France. Le point sur les principales opérations au laser avec le Dr Yves Bokobza, chirurgien ophtalmologiste à Paris.

## Chirurgie de la myopie :

### À quel âge ?

Il n'y a pas de limite d'âge supérieure mais en revanche on opère rarement avant 20-21 ans car la myopie doit être stabilisée avant d'être opérée. « On considère qu'une myopie est stable quand deux examens séparés d'un an sont identiques » explique le Dr Bokobza.

### Y a-t-il des contre-indications ?

Les contre-indications sont exceptionnelles. Comme pour toute opération au laser on vérifie que l'épaisseur de la cornée est suffisante. Et on vérifie qu'il n'y a pas de risque de kératocône, une maladie génétique qui se traduit par une déformation de la cornée. Enfin, on élimine aussi les patients qui ont une autre maladie oculaire comme la cataracte ou un glaucome sévère.

On peut opérer sans souci les myopies de -1 à -9. Ainsi que les personnes qui sont à la fois myopes et presbytes.

### Qu'est-ce qu'on fait ?

C'est une intervention rapide (elle dure moins de 10 minutes, quasiment « de routine », qui se déroule sous anesthésie purement locale avec des gouttes. Le laser Femtoseconde va découper une fine lamelle de cornée que le chirurgien va pouvoir soulever pour permettre au 2e laser (le laser Excimer) de diminuer l'épaisseur de cornée afin de rectifier la vision. C'est le Lasik 100% laser.

Les techniques sont aujourd'hui éprouvées et sûres. L'opération est indolore, avec des suites extrêmement légères. Dès le lendemain, le myope peut se passer de ses lunettes et lui qui voyait très mal de loin, peut à nouveau lire précisément les panneaux indicateurs ou les enseignes des magasins.

Pour les très fortes myopies, il faut parfois faire une légère retouche 3 mois plus tard en cas de correction.

## Chirurgie de l'hypermétropie

### À quel âge ?

Il existe de nombreux hypermétropes qui s'ignorent. La plupart des personnes hypermétropes commencent à penser à l'opération entre 40 et 50 ans, au moment où leurs capacités d'accommodation diminuent vraiment et où ils ne peuvent plus se passer de lunettes, surtout en vision de près mais aussi en vision de loin. En revanche, les personnes ayant une hypermétropie assez forte (donc diagnosti-



quée assez tôt) peuvent être opérés dès 21-22 ans.

### Y a-t-il des contre-indications ?

Comme pour l'opération de la myopie, on vérifie que l'épaisseur de la cornée est suffisante. Et on vérifie qu'il n'y a pas de risque de kératocône.

Et on élimine aussi les patients qui ont une autre maladie oculaire comme la cataracte ou un glaucome sévère. On peut opérer sans souci les hypermétropies comprises entre +1 et +4,5. Au-delà, l'opération donne de moins bons résultats.

L'hypermétropie étant souvent associée à une presbytie, il est possible d'opérer les deux défauts en même temps. Dans ce cas, le chirurgien opère souvent pour la monovision : c'est-à-dire un œil dédié à la vision de près et l'autre dédié à la vision de loin. « Cela donne des résultats durables qui réduisent la dépendance aux lunettes ».

### Qu'est-ce qu'on fait ?

C'est une intervention rapide qui se déroule également sous anesthésie purement locale avec des gouttes. Ici, contrairement à la myopie, le laser creuse un sillon circulaire périphérique tout le diamètre et le profondeur dépend du degré d'hypermétropie à traiter.

Avec le Lasik 100% laser, la récupération visuelle est spectaculaire. Elle s'installe en quelques heures, d'abord en vision de près puis en vision de loin.

## Chirurgie de l'astigmatisme

### À quel âge ?

L'astigmatisme est un défaut visuel extrêmement fréquent. Il est dû à une déformation ou à une irrégularité de courbure de la cornée : l'œil n'a pas la forme d'une sphère, façon ballon de football, mais est allongé comme un ballon de rugby. La vision est, par conséquent, médiocre, quelle que soit la distance, de loin comme de près. On l'opère lorsqu'il est important et qu'il provoque des troubles visuels et des maux de tête.

### Y a-t-il des contre-indications ?

Plus encore que pour toute autre opération, il est important que vérifier qu'il n'y a pas de kératocône car les deux maladies sont souvent associées. Les astigmatismes peuvent être corrigés jusqu'à 5 dioptries. Au-delà, les résultats sont plus aléatoires.

### Qu'est-ce qu'on fait ?

Pour l'astigmatisme, le Lasik 100% Laser est la technique de choix car la plus précise et la plus sûre. En cas d'astigmatisme faible et moyen les résultats sont le plus souvent excellents : on obtient une correction totale dans plus de 90% des cas et une bonne stabilité dans le temps. En cas de fort astigmatisme en revanche, le risque de sous correction existe dans 5 à 10% des cas. Si l'épaisseur de la cornée le permet, une retouche chirurgicale au laser peut être effectuée trois mois après la première opération, une fois la vision stabilisée.

# CE QUE LA COULEUR DES YEUX RÉVÈLE DE VOTRE SANTÉ

## Avez-vous les yeux bleus ou marron ?

Cette question à première vue anodine donnerait plusieurs indices sur votre niveau d'anxiété ou sur votre risque de stress de quelque'un ou sa sensibilité à la douleur. Alors que la relation entre les yeux et la santé fascine et intrigue les chercheurs depuis de nombreuses années, l'université de Pittsburgh publie une étude étonnante sur le sujet. Selon eux, les femmes caucasiennes aux yeux clairs (bleus ou

verts) tolèrent mieux la douleur et souffrent moins du stress que les femmes aux yeux foncés.

L'étude de 58 femmes enceintes a laissé entrevoir des différences surprenantes suivant la couleur des yeux. Ainsi les participantes aux yeux clairs ont éprouvé moins de douleur à l'accouchement que les autres. Elles auraient aussi été moins anxieuses, moins déprimées et moins sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux foncés, observe l'étude. Sans donner l'origine exacte de cette différence, le Dr Inna Belfer, de l'université de Pittsburgh suggère que la raison serait

à chercher dans les gènes. Des marqueurs génétiques associés à la couleur des yeux, bleue ou marron par exemple, seraient déterminants pour la santé. L'étude indique par exemple que des gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient par exemple à une plus grande sensibilité à la douleur. La mélanine étant associée au fonctionnement du cerveau, elle expliquerait pourquoi le temps de réaction est amélioré chez les personnes aux yeux foncés que chez les yeux bleus. Les premiers seraient plus doués au Frisbee ou au tennis que les seconds.

## LIBYE

## Divergences persistantes au Conseil de sécurité de l'ONU sur le dossier libyen

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni mardi à huis clos pour discuter du dossier libyen et du rôle à venir des Nations unies, deux sujets qui laissent ses membres toujours divisés notamment sur la nomination d'un nouvel émissaire, selon des diplomates.

Le mandat de la mission politique de l'ONU (Manul) arrive à expiration le 30 avril.

Depuis le second semestre 2021 et la démission en novembre du Slovaque Jan Kubis, le Conseil de sécurité affiche des divergences multiples sur la Libye.

Le mandat annuel de la Manul n'a été en conséquence renouvelé en septembre que de quatre mois, avant d'être prolongé en janvier de seulement trois mois.

Selon un diplomate s'exprimant sous couvert d'anonymat, la secrétaire générale adjointe de l'ONU pour les Affaires politiques, Rosemary DiCarlo, a insisté lors de la réunion mardi sur l'importance de renouveler la Manul dans la durée, à savoir pour un an.

Interrogé sur la Libye lors de son point-presse quotidien, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, s'est borné à dire que "le message clé, en public comme en privé, était la néces-



ssité pour les dirigeants libyens de s'unir pour le bien du peuple libyen". Depuis novembre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, n'a guère soumis de noms au Conseil de sécurité pour succéder à Jan Kubis, dont le poste doit être trans-

féré de Genève à Tripoli. Il a nommé comme conseiller spécial sur ce dossier une diplomate américaine, Stephanie Williams, ayant co-dirigé la Manul dans le passé.

Ses fonctions s'achèvent en principe fin avril. Selon

des diplomates, l'Afrique, qui voudrait voir un ressortissant africain devenir émissaire de l'ONU en Libye, a proposé des noms de personnalités à Antonio Guterres et cette initiative est soutenue par la Russie et la Chine.

## BURKINA FASO

## Le gouvernement accompagne les initiatives endogènes de dialogue pour le retour de la paix

Le gouvernement burkinabè accompagne les initiatives endogènes de dialogue permettant le retour de la paix au pays confronté depuis 2015 aux attaques terroristes, a annoncé mardi le ministre en charge de la Réconciliation, Yéro Boly.

M. Boly qui s'exprimait lors d'un point de presse a déclaré : "Il ne s'agit point d'une négociation entre le gouvernement burkinabè et les groupes armés terroristes.

Il s'agit d'accompagner les initiatives endogènes parce qu'il nous a été donné de constater sur le terrain, qu'il y a un besoin de communication entre les filles et les fils du Burkina en rupture de dialogue avec la nation et les notabilités de leurs localités respectives." Il a ajouté que les Comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix, qui seront mis en place, sont des initiatives endogènes encourageant le retour des jeunes burkinabè qui ont rejoint les groupes terroristes armés et qui souhaitent déposer les armes aujourd'hui.

"Il s'agit là d'initiatives porteuses d'espoir pour le retour de la paix dans les zones concernées, à travers une réconciliation inter-communautaire et intra-communautaire", a-t-il dit.

"Ce sont des jeunes ayant intégré des groupes armés terroristes qui ont souhaité établir le dialogue avec les notabilités à la base. Il s'agit d'un dialogue entre des jeunes qui veulent discuter avec les leaders locaux.

Les engagements issus de ce dialogue n'auront aucun incident sur la forme républicaine et laïque de l'Etat", a souligné M. Boly. Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes ayant fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés internes.

## Quatre personnes portées disparues

Deux chauffeurs de camion-citerne et leurs deux apprentis sont portés disparus au Burkina Faso, alors qu'ils ralliaient Kaya à Dori, a rapporté mardi l'Agence d'information du Burkina (AIB).

Deux chauffeurs à bord de leurs camions citernes ont quitté Ouagadougou le 17 avril avec pour destination finale Dori (Nord-Est du Burkina), où ils devaient faire le dépotage dans une station d'essence.

Arrivés dans la soirée du 17 avril à Kaya, les deux chauffeurs et leurs deux apprentis y ont passé la nuit avant de continuer leur chemin le lendemain matin, a ajouté l'AIB, notant que plus de 24 heures après, ils ne sont pas encore arrivés à destination et demeurent injoignables sur leurs téléphones portables.

Cette situation va exacerber la psychose des usagers de ce tronçon et aggraver la pénurie de carburant dans la ville de Dori, souligne-t-on.

Selon la même source, des groupes armés terroristes tentent depuis plusieurs semaines, d'isoler Dori, en menant des attaques sur les axes d'accès de la ville.

## CÔTE D'IVOIRE

## Tiémoko Meyliet Koné nommé vice-président



Le gouverneur de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) Tiémoko Meyliet Koné, a été nommé vice-président de Côte d'Ivoire, a annoncé mardi le président Alassane Ouattara, qui a également reconduit à son poste le Premier ministre Patrick Achi.

M. Koné, qui dirige la BCEAO depuis 2011, est un "brillant économiste", un "technocrate hors pair", un "homme compétent et travailleur" qui a "toute ma confiance", a déclaré le président Ouattara lors d'un discours prononcé

devant le Congrès rassemblant députés et sénateurs et réuni dans la capitale politique et administrative, Yamoussoukro.

"Il s'agit d'une personnalité qui a fait la preuve de ses qualités personnelles et professionnelles dans toutes les hautes fonctions qu'elle a occupées dans l'administration publique, le gouvernement ivoirien et à l'extérieur de la Côte d'Ivoire", a ajouté le chef de l'Etat.

Il a affirmé qu'en tant que gouverneur de la BCEAO, Tiémoko Meyliet

Koné "a su contribuer au rayonnement de notre pays en Afrique et dans le monde". "Il a exercé cette haute fonction régionale avec compétence, rigueur et dévouement", a-t-il ajouté.

Le président Ouattara a par ailleurs reconduit à son poste le Premier ministre Patrick Achi qui avait présenté sa démission et celle de son gouvernement mercredi dernier.

"C'est pour tenir compte de la conjoncture économique mondiale et la nécessaire réduction des dépenses de l'Etat, que le gouvernement qui sera mis en place cette semaine sera resserré", a déclaré M. Ouattara, ajoutant à l'adresse de M. Achi: "Monsieur le Premier ministre, vous avez mes instructions à cet effet". M. Achi a pour mission de former un gouvernement n'excédant pas trente membres, contre plus de quarante aujourd'hui.

## TOGO

## Une grève des enseignants perturbe la reprise des cours

La reprise des cours au Togo prévue mardi pour le compte du troisième et dernier trimestre, a été perturbée par une grève des enseignants du primaire et du secondaire, ont rapporté des médias.

C'est le début de trois nouvelles journées de grève à l'appel du Syndicat des Enseignants du Togo (SET).

Le syndicat revendique 80 % de participation des enseignants à ce nouveau mouvement de grève sur l'ensemble du territoire national.

"Plusieurs établissements qui n'étaient pas engagés avec nous dans ce débrayage avant les congés, sont maintenant avec nous à 100 %.

Nous disons d'ailleurs que le nord a passé la main au sud. Avant c'était plus au nord que la grève était respectée.

Aujourd'hui, plusieurs établissements dans le sud du pays ont observé également la grève", a indiqué Apevi Victor, membre du Conseil syndical du SET.

"Nous sommes très contents de ce que nous avons pu observer ce premier jour à l'intérieur du pays comme à Lomé", a-t-il ajouté.

Ce syndicat exige aussi l'intégration dans la fonction publique des enseignants volontaires exerçant ou ayant exercé dans un établissement public pendant 3 ans au moins et disposant de qualification professionnelle requise, et une allocation de mutation d'au moins 100 000 Fcfa (soit 200 usd) pour l'interrégional et 60 000 Fcfa (soit 120 usd) pour l'intrarégional.

Une plateforme revendicative que le gouvernement juge

illégal, de même que l'existence de ce syndicat. Plus de 140 enseignants, la plupart, des cadres du SET ont été relevés de leurs fonctions par le gouvernement togolais depuis le début du mouvement de grève.

Ils ont été mis à la disposition de l'administration publique qui, par la suite, leur a demandé de faire valoir leur droit de retraite.

Trois d'entre eux, accusés d'avoir incité les élèves à la révolte, sont d'ailleurs arrêtés et écroués dans la prison civile de Lomé.

Le ministre togolais des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat et son collègue de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, ont déjà annoncé des concours pour recruter de nouveaux enseignants.

## NIGERIA

## 5 personnes enlevées par des hommes armés dans le sud du pays

Au moins cinq personnes qui revenaient d'une cérémonie de mariage ont été enlevées dans l'Etat d'Anambra dans le sud du Nigeria, sous la menace d'une arme par des hommes armés non identifiés, a déclaré la police mardi.

Une quinzaine de personnes qui rentraient chez elles après une cérémonie de mariage ont été interceptées par ces hommes armés lundi soir sur la route d'Akpo-Nkpologwu dans la circonscription locale d'Agwata dans l'Etat d'Anambra, et au moins cinq d'entre elles ont été enlevées, a précisé dans un communiqué Tooohukwu Ikenga, porte-parole de la police de cet Etat.

La police a lancé une opération de sauvetage pour s'assurer que les victimes soient rendues saines et sauvées à leur famille, a indiqué M. Ikenga. Selon certaines sources citées par un média local, les convives faisaient partie d'un convoi de trois véhicules, et les hommes armés ont demandé à toutes les femmes de partir et emmené cinq des hommes après avoir tiré en l'air.

APS

## PLAESTINE

## La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU appelle à une réunion du Comité d'El Qods

La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Onu a renouvelé son appel à l'adresse de la Mission permanente d'observation de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) auprès de l'ONU à New York pour tenir une réunion du Comité d'El Qods en vue d'examiner la situation dramatique que vit la population d'El Qods.

Faisant référence à sa note verbale du 15 avril 2022, la Mission algérienne a relevé que la situation dramatique à El Qods, notamment dans la mosquée d'El Aqsa, ne tolère plus la poursuite des discours d'éloge détachés de la réalité, d'autant que le communiqué de l'OCI appelle à mettre en avant le rôle important accompli par le Comité d'El Qods sous la présidence du souverain marocain, Mohamed VI.

Ceci intervient au moment où tout un chacun sait que ce Comité, créé en 1975, a tenu uniquement deux réunions au cours des 20 dernières années, dont la dernière remonte à 2014.

Consciente de la gravité de la situation prévalant actuelle-

ment dans la ville d'El Qods où le peuple palestinien frère est victime de graves violations des droits de l'homme par les forces d'occupation, la Mission permanente de l'Algérie a appelé à une réunion du Comité d'El Qods dans les plus brefs délais afin d'accomplir ses missions et réaliser les objectifs pour lesquels il a été créé.

Soulignant que "la question fondamentale et cruciale est d'appeler à une réunion du Comité d'El Qods", la mission algérienne a fait remarquer que "toute autre démarche entreprise ne mérite aucun commentaire ou débat, et se veut une simple manœuvre et des tentatives pour tromper l'opinion publique musulmane et



internationale, une fuite en avant et une vaine tentative de se dérober de la responsabilité envers la cause palestinienne".

La Délégation algérienne a appelé la mission permanente d'observation de l'OCI auprès de l'ONU à généraliser cette note verbale à l'ensemble des Missions permanentes des pays

membres à l'OCI auprès de l'ONU à New York. La Mission permanente de la République Algérienne Démocratique et Populaire saisit cette occasion pour exprimer à la Mission permanente d'observation de l'OCI auprès de l'ONU à New York, les assurances de sa très haute considération.

## IRAK

## La Ligue arabe condamne l'opération militaire turque dans le nord de l'Irak

La Ligue arabe a condamné mardi l'opération militaire turque dans le nord de l'Irak, affirmant qu'elle constituait une violation "inacceptable et déplorable" de la souveraineté de l'Irak et du droit international.

Les opérations militaires sur le sol irakien ont accru la tension entre la Tur-

quie et l'Irak, a souligné l'organisme panarabe dans un communiqué, appelant Ankara à cesser de telles pratiques et à respecter la souveraineté irakienne.

Selon le ministère turc de la Défense, au moins 26 membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués au cours de la nouvelle offensive terrestre

et aérienne transfrontalière lancée lundi par la Turquie dans le nord de l'Irak.

La Turquie mène régulièrement des opérations transfrontalières sur les bases du PKK dans le nord de l'Irak, malgré la condamnation répétée par l'Irak de la violation par la Turquie de sa souveraineté.

## USA

## Biden rétablit des études d'impact environnemental restreintes par Trump

Le gouvernement de Joe Biden a annoncé mardi rétablir l'obligation pour les agences fédérales d'étudier toutes les conséquences environnementales de la construction de grands projets d'infrastructures, y compris sur le changement climatique, revenant sur une réforme menée en 2020 par Donald Trump. L'annonce concerne une loi, le National Environmental Policy Act (NEPA), selon laquelle tout projet de construction majeur aux Etats-Unis -- autoroutes, oléoducs... -- doit être précédé d'une étude d'impact environnemental, menée par l'agence fédérale compétente.

En 2020, le gouvernement du président républicain Donald Trump avait limité son application, notamment la nécessité de prendre en compte

les impacts "cumulatifs" d'un projet (comme la contribution au changement climatique), arguant que ces études étaient trop complexes et prenaient trop de temps. L'administration Biden, qui depuis qu'elle est au pouvoir est revenue sur de nombreuses décisions environnementales prises par M. Trump, a ainsi choisi de rétablir les règles antérieures.

Les agences fédérales devront à nouveau évaluer les conséquences "directes, indirectes et cumulatives d'une action", a écrit le Council on Environmental Quality (CEQ) de la Maison Blanche dans un communiqué.

Cela inclut d'évaluer "de façon complète les impacts sur le changement climatique", ainsi que "la pollution supplémentaire relâchée pour des

quartiers déjà accablés par un air pollué ou une eau sale", précise-t-il. Les agences fédérales pourront également de nouveau étudier des "approches alternatives susceptibles de minimiser le coût environnemental et de santé publique", en concertation avec les populations locales.

La Maison Blanche promet que cela n'entraînera pas de délais supplémentaires pour les projets de construction à l'étude. Cette mesure va "aider à ce que les projets soient construits de la bonne manière dès le départ", a déclaré Brenda Mallory, à la tête du CEQ, citée dans le communiqué.

Le gouvernement démocrate a également indiqué qu'il proposerait "dans les prochains mois" des changements supplémentaires pour cette loi. Ces

derniers devront intervenir "le plus vite possible" et être "les plus forts possibles", a commenté Leslie Fields de l'ONG environnementale Sierra Club, tout en se félicitant que cette "protection environnementale de base" soit désormais rétablie.

L'annonce du gouvernement est "un pas en avant essentiel", a abondé Abigail Dillen, de l'association Earthjustice, mais "l'administration Biden ne peut pas s'arrêter là". Le gouvernement de Joe Biden, qui a fait de la lutte contre le changement climatique une de ses priorités, s'est notamment attiré ces derniers jours les vives critiques des associations environnementales, après l'annonce de la reprise des ventes de concessions pour l'exploitation d'hydrocarbures sur les terres fédérales.

## SRI LANKA

## Un homme tué lors de manifestations

Un homme a été tué par la police au Sri Lanka, le premier en plusieurs semaines de protestations antigouvernementales dans l'île, et 24 personnes ont été blessées mardi, lors de nouvelles manifestations ayant éclaté dans le pays, ont annoncé des responsables.

La police a utilisé des balles réelles contre un groupe qui bloquait une autoroute à Rambukkana, dans le centre du pays, pour protester contre les pénuries aiguës de pétrole et les prix élevés, ont déclaré des responsables de l'hôpital et de la police.

"Un homme est mort de blessures par balle", a déclaré un responsable de l'hôpital, cité par l'AFP.

Seize autres manifestants ont été blessés, dont huit ont dû être opérés d'urgence, tandis que huit policiers ont également été blessés.

Le Sri Lanka est en proie à sa plus grave crise économique depuis son indépendance en 1948, avec de graves pénuries de biens essentiels et des coupures d'électricité régulières.

D'énormes manifestations ont appelé à la démission du gouvernement qui se prépare à négocier un renflouement urgent avec le Fonds monétaire international, dont il cherche à obtenir de 3 à 4 milliards de dollars.

Le Sri Lanka a annoncé le 12 avril faire défaut sur sa dette extérieure de 51 milliards

de dollars. Le gouvernement a besoin de dollars afin de pouvoir financer ses importations de carburant, entre autres produits essentiels.

Mardi, des manifestations spontanées ont éclaté dans toute l'île où, selon la police et les autorités locales, des dizaines de milliers d'automobilistes en colère ont incendié des pneus et bloqué des routes pour protester contre la pénurie de carburant et la hausse des prix.

Le principal distributeur de carburant du pays, Ceylon Petroleum Corporation (CPC), a ainsi augmenté ses tarifs de 64,2%, et le distributeur privé Lanka IOC, qui représente un tiers du marché du carburant, de 35%.

## TIMOR ORIENTAL

## Ramos-Horta remporte l'élection présidentielle

Le prix Nobel de la paix Jose Ramos-Horta a remporté mercredi l'élection présidentielle au Timor oriental, plus jeune pays d'Asie du sud-est qu'il dirigera pour la deuxième fois après un premier mandat de 2007 à 2012.

M. Ramos-Horta a obtenu 62,09% des voix contre 37,91% pour le président sortant Francisco "Lu Olo" Guterres, a indiqué le secrétariat électoral sur son site internet.

Ces résultats doivent encore être validés par la Commission électorale du pays. Jose Ramos-Horta débutera son quinquennat le 20 mai, jour du 20e anniversaire de l'indépendance du Timor oriental après 24 ans d'occupation indonésienne de cette ancienne colonie portugaise.

La fonction présidentielle est habituellement surtout honorifique dans ce pays de 1,3 million d'habitants, situé sur la moitié est de l'île de Timor, dans l'archipel indonésien.

Mais M. Ramos-Horta a promis de résoudre une paralysie politique qui dure depuis plusieurs années dans le pays où s'affrontent deux principaux partis, le Congrès national pour la reconstruction du Timor-Leste (CNRT) et le Front révolutionnaire pour un Timor oriental indépendant (Fretilin).

## COLOMBIE

## Deux anciens maires assassinés par des hommes armés

Des hommes armés ont assassiné les anciens maires des municipalités colombiennes de Briceo et Gonzalez, lors d'actes de violence qui font l'objet d'une enquête par les autorités.

La première attaque a eu lieu à Briceo, qui fait partie du département d'Antioquia (nord-ouest), où l'ancien maire José Danilo Agudelo, qui a gouverné cette municipalité entre 2016 et 2019, a été abattu par des inconnus.

"Nous rejetons le meurtre de l'ancien maire de Briceo, José Danilo Agudelo. Avec les agences de sécurité et de justice, nous avançons dans les enquêtes.

Nous ne laisserons pas cet événement douloureux impuni", a écrit le gouverneur d'Antioquia, Anibal Gaviria sur ses réseaux sociaux.

Selon la police, Agudelo marchait avec des amis lorsqu'il a été attaqué par les criminels, qui se sont enfuis dans une zone rurale après avoir commis le crime.

L'Agence du Renouveau Territorial a déploré et dénoncé le crime d'Agudelo, qui a participé au processus de mise en œuvre du "Programme de développement de l'approche territoriale".

Dans cette zone du département d'Antioquia, plusieurs groupes armés se disputent le territoire pour contrôler les activités minières, dont deux groupes dissidents des FARC et du Clan del Golfo, le plus grand gang du pays qui a émergé en 2006 des forces paramilitaires d'autodéfense unies de Colombie (AUC).

César Augusto Osorio, ancien maire de la municipalité de Gonzalez (dans le département caribéen de Cesar) a été assassiné dans la municipalité de Convencion, dans la région troublée de Catatumbo (frontière avec le Venezuela).

Le commandant de la police de Norte de Santander, le colonel Carlos Martínez, a confirmé le meurtre et déploré d'"un dirigeant de sa communauté".

"Nous avons déployé un groupe spécial, chargé d'un procureur délégué pour l'enquête sur ce fait, afin d'établir les circonstances du décès d'une personne sous régime de protection", a précisé le responsable.

Catatumbo est une région qui couvre 10 089 kilomètres carrés, principalement de jungle, dans le département de Norte de Santander.

Dans cette zone du pays, qui borde le Venezuela, il y a une présence de la guérilla de l'ELN et des dissidents des FARC, ainsi que l'Armée de libération populaire (EPL) et d'autres gangs qui s'affrontent pour le contrôle des couloirs de trafic de drogue et les terres de culture de coca.

## MOIS DU PATRIMOINE

## Une exposition sur les manuscrits d'Adrar inaugurée à Alger

Une exposition de photographies de manuscrits anciens de la région d'Adrar, où se trouve un des plus riches fonds documentaires séculaires, a été inaugurée mardi soir à Alger à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

Intitulée "Le verbe et le qalam", cette exposition organisée au Centre des Arts du Palais des Rais- Bastion 23, réunit une collection d'une trentaine de photographies de Said Bouterfa, photographe et chercheur en restauration et conservation de manuscrits, mettant en lumière les lieux de conservation et l'état actuel de ces manuscrits datant du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle.

La région du Toutat qui compte les khizanates (bibliothèques traditionnelles) les plus importantes de manuscrits, notamment celles de Tamentit, Lemtarfa et du Gourara, est "dépositaire d'une mémoire collective nationale d'importance capitale", note l'auteur dans sa présentation de l'exposition.

Le visiteur peut découvrir une collection de manuscrits à travers des clichés montrant notamment une copie du Coran

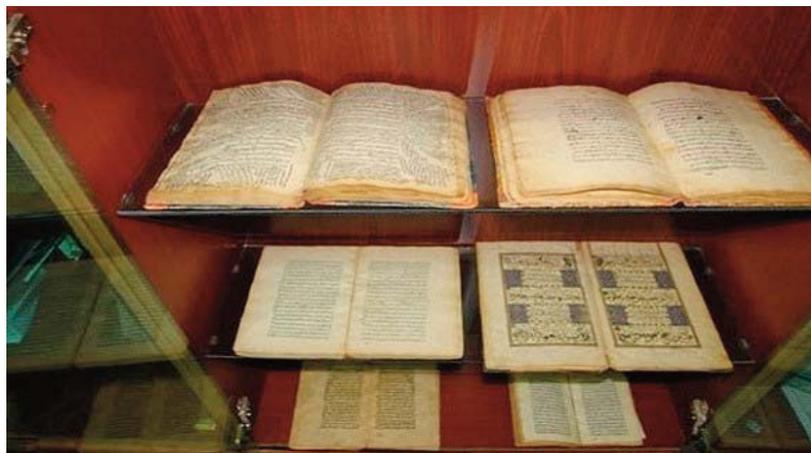
enluminé, un atelier de restauration, des feuilles de manuscrits, une khizana de la région de Lemtarfa où se trouve une khizana importante ou encore un scribe qui transcrit à l'encre et au roseau le texte coranique sur papier.

A travers ces photographies, l'auteur pointe du doigt les mauvaises conditions de conservation et d'entreposage des manuscrits dans les khizanates de la région d'Adrar, qui recèle un fonds documentaire important.

Organisée par le Centre des Arts et Culture- Palais des Rais Bastion 23, l'exposition "Le verbe et le qalam" est visible jusqu'au 18 mai dans le cadre du Mois du patrimoine.

Un hommage à Mohamed Salah Aït Sedik, poète et écrivain, a été rendu à cette occasion.

L'universitaire Bachir Sahraoui, a présenté une commu-



nication dans laquelle il évoqué le parcours de cet "érudit", auteur de plusieurs ouvrages et articles, qui a participé activement au combat libérateur du peuple algérien pour l'indépendance.

## TIZI-OUZOU

## Bouzeuguène commémore son enfant artiste, Mhenni Amroune

Un portrait mural en hommage à Mhenni Amroune a été érigé mardi au centre ville de Bouzeuguène, à l'Est de Tizi-Ouzou, région natale de l'artiste disparu il y a une dizaine d'années, à l'initiative de sa famille et de

l'Assemblée populaire communale (APC). Lors de cette célébration, des artistes et compagnons du défunt animateur, chanteur et acteur de théâtre radiophonique, ont témoigné de son "talent prolifique".

Une trentaine (30) d'autres artistes, à l'image de Lounis Ait Menguellet, Takfarinas ou Amour Abdennour, lui ont rendu hommage en reprenant certaines de ses chansons dans des vidéos diffusées, notamment, sur les réseaux sociaux.

Né le 3 décembre 1938 à Bouzeuguène, Mhenni Amroune, amoureux de l'art dès son jeune âge, s'est exilé, durant la guerre de libération en France où il milita au sein de la Fédération de France du FLN.

Après une rencontre avec H'nifa puis cheikh Missoum Amar, il intégra la radio de Paris pour défendre la cause nationale jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

Revenant alors au pays, il travailla à la chaîne II de la radio nationale en tant qu'animateur et comédien en compagnie de sa troupe théâtrale et se lancera dans la chanson, produisant beaucoup de tubes à succès.

Après sa retraite, l'artiste a également joué dans plusieurs séries télévisées.

## ORAN

## L'histoire des "Medahattes" dans une exposition du patrimoine immatériel

L'exposition du patrimoine immatériel, ouverte mardi au musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran met en avant l'histoire de la troupe de chant féminin "Medahattes", qui a donné une touche populaire particulière au Madih et à la chanson dans les mariages.

Cette exposition, organisée à l'occasion du mois du patrimoine pour les visiteurs, notamment la jeune génération, est une fenêtre sur l'histoire des troupes musicales du patrimoine, dont les "Medahattes" dont le chant se limitait, au début, au Madih.

Ensuite, ce genre fut invité à célébrer les mariages avec l'utilisation de certains instruments de musique, dans une ambiance considérée comme faisant partie du patrimoine immatériel national.

D'après les textes présentés dans cette manifestation organisée par le même établissement muséal, l'une des premières pionnières de ce type d'art populaire est cheikha Khaira Sessahia, décédée en 1940, originaire de Mostaganem et vivant à Oran, où elle interprétait des chansons qu'elle a elle-même composées, à l'instar de "Sidi El Houari" et "Moul El-Meida" et d'autres chansons tirées de poèmes du Melhou n.

La troupe de Medahattes est composée de la cheikha et de musiciennes qui l'ac-

compagnent, qui utilisent des instruments comme "tebila" et "bendir".

Les troupes de Medahattes sont exclusivement féminines, car les familles oranaises réservaient, à l'époque, à ces troupes une aile pour femmes dans les mariages pour accompagner ce qui est connu chez les oranais comme henné de la mariée "hanat larossa" avant de s'étendre vers d'autres styles de fêtes.

A l'occasion du mois du patrimoine, organisé sous le slogan "Notre patrimoine immatériel, identité et authenticité", d'autres textes présentant le patrimoine immatériel de différentes wilayas du pays ont été présentés, dont la troupe "Ahalil" qui fait partie du patrimoine poétique et des chansons de la région de Gourara, "Sbouaa de Timimoun", la fête de "Sbibba" de Djanet et l'instrument "Imzad", ainsi que "maarif de Kiyali lma" des fouggaras et "rakb Sidi Cheikh" (El Bayadh).

Cette exposition, du 18 avril au 18 mai, comprend également des photos d'habits traditionnels, tels que la «Chedda» de Tlemcen, la Blouse oranaise, des bijoux traditionnels, des instruments de musique, du couscous et des livres traitant de proverbes algériens, de poèmes et du chant folklorique.

## GUELMA

## Relance du festival de l'Inchad après plusieurs années d'absence

La maison de la culture Abdelmadjid-Chaïfi de Guelma accueillera, du 24 au 29 avril courant, la 6<sup>ème</sup> édition du Festival culturel de l'Inchad dont la dernière édition remonte à 2015, a-t-on appris mardi auprès du Commissaire du festival.

Cette manifestation qui se tiendra sous le thème "Le mounchid, un don en communication et en créativité", a été relancée sur instruction de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mou-

loudji, qui a insisté sur la nécessité d'organiser pareils festivals à impact positif sur la scène culturelle", a indiqué Amar Aziz à l'APS.

Cette édition, placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, se tiendra sous forme d'une compétition artistique entre les troupes participantes, a indiqué la même source, soulignant qu'un jury composé de spécialistes sélectionnera les lauréats des trois premières places, lesquels se-

ront qualifiés pour le Festival national de l'Inchad 2022.

Ce festival verra la présence de troupes et de coopératives culturelles des wilayas de Guelma, Constantine, Sétif, Annaba, Jijel, Batna et Tébessa, en attendant la confirmation de la participation d'autres wilayas de l'Est, a affirmé M. Aziz, signalant que la participation est ouverte à toutes les troupes locales de l'Inchad qui n'ont pas décroché la première place durant les

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BÉJAÏA  
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION  
NIF : 099006019001536

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 014/2022 AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITE MINIMALE**

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant « REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS TAZMALT-WILAYA-DE BEJAIA.

**Lot (13) : F/P EQUIPEMENT DE DESENFUMAGE**

L'appel d'offre s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle **Catégorie deux (II)** ou plus en cours de validité dans le domaine du bâtiment public comme principale et ayant les codes 335-3530, ou 351-3530 ou 335-3540 ou 351-3540, et ou un registre de commerce disposant des codes 109207 ou 613117 Ayant réalisés un projet avec un maître d'ouvrage public (ordonnateur) justifié par une attestation de bonne exécution durant les cinq dernières années et de l'année en cours (2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), pour un montant supérieur ou égal à **vingt (20) millions de dinars (condition d'éligibilité)**.

Peuvent se présenter auprès du bureau des investissements et des marchés de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Bejaia, cité SMINA, pour le retrait des cahiers des charges.

Les offres sont constituées de :

- Un dossier de candidature ;
- Une offre technique ;
- Une offre financière ;

Sont insérés dans des enveloppes séparées, cachetées et indiquant la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » selon le cas, doivent être obligatoirement accompagnés des pièces citées dans le cahier des charges « offre technique article 11 », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe principale anonyme - des plis et d'évaluation des offres » « Appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale. N° 014 /2022 « REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS A TAZMALT -WILAYA- DE BEJAIA.

**Lot (13) : F/P EQUIPEMENT DE DESENFUMAGE**

La durée de préparation des offres est fixée à **seize (16) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **12 H : 00** à l'adresse suivante : **Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de BEJAIA** (bureau des marchés et des investissements), sise à la cité SMINA BEJAIA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **12 H:00**.

DK NEWS

Anep : 2216007480 du 21/04/2022

ESPACE

# Chine : Tianzhou-3 s'amarrage avec le port d'amarrage avant de Tianhe

Le vaisseau spatial cargo de la Chine Tianzhou-3 s'est séparé du module central Tianhe de la station spatiale du pays, et s'est de nouveau amarré avec le module mercredi, rapporte l'Agence Chine nouvelle.



Tianzhou-3 s'est détaché du port d'amarrage arrière de Tianhe à 5h02 (heure de Pékin), s'est déplacé au port d'amarrage avant et a achevé un rendez-vous orchestré par ordinateur et s'est amarré à 9h06, d'après l'Agence chinoise des vols spatiaux habités.

Selon l'agence, la combinaison de Tianhe et de Tianzhou-3 est en bonne condition, en attente d'amarrage avec le vaisseau spatial cargo Tianzhou-4. Le vaisseau spatial habité Shenzhou-14 et le module laboratoire Wentian.

La Chine s'efforce d'achever la construction en orbite de sa station spatiale d'ici fin 2022.

Un total de six missions ont été prévues au cours de cette année, dont le lancement du vaisseau spatial cargo Tianzhou-4 en mai, celui du vaisseau spatial habité Shenzhou-14 en juin, celui du module laboratoire Wentian en juillet et celui du module laboratoire Mengtian en octobre.

Les trois modules formeront un T pour achever la construction en orbite de la station spatiale de la Chine.

DÉBRIS SPATIAUX

# Washington s'engage à ne plus effectuer de tests antisatellites

Washington a annoncé s'engager à ne plus procéder à des tests de missiles antisatellites, qui génèrent des milliers de dangereux débris dans l'espace, une mesure qualifiée mardi "d'important pas en avant" par le patron de la Nasa.

Les Etats-Unis, qui sont les premiers à faire cette promesse, ont encouragé toutes les autres nations à suivre leur exemple, dans le but d'établir "une nouvelle norme internationale pour un comportement responsable dans l'espace", selon un communiqué de la Maison Blanche.

"Cela est particulièrement important sachant qu'un nombre croissant d'Etats et d'entités non gouvernementales comptent sur des services spatiaux sous vulnérables face aux débris", a-t-elle souligné.

"Il ne fait aucun doute que les vols spatiaux habités et le futur de l'environnement spatial sont incompatibles avec des tirs destructeurs de missiles antisatellites", a déclaré le chef de la Nasa, Bill Nelson, dans un communiqué.



La mesure américaine est "un pas en avant important pour promouvoir un environnement spatial sûr et durable, aujourd'hui et à l'avenir", a-t-il ajouté, en appelant les autres pays à prendre un engagement similaire.

Outre la Russie, des tirs antisatellites ont déjà été menés par les Etats-Unis par le passé, ainsi que par la Chine et l'Inde.

Les débris générés deviennent de dangereux projectiles, qui peuvent notamment heurter les milliers d'autres satellites en orbite, sur lesquels les pays comptent pour de très nombreuses activités, par exemple de communication ou encore de localisation.

Pouvoir détruire des satellites d'autres pays peut donc par ailleurs se révéler un atout militaire stratégique, et de tels tests alimentent les craintes que l'espace se transforme en champ de bataille.

UNION EUROPÉENNE

# Le Parlement européen va enquêter sur le logiciel espion Pegasus

Le Parlement européen va constituer une commission d'enquête sur le scandale causé par le logiciel Pegasus, utilisé par des gouvernements pour espionner des personnalités, des responsables politiques et des journalistes.

"La gravité du scandale Pegasus ne peut être sous-estimée", a déclaré mardi l'élue libérale néerlandaise Sophie in 't Veld (Renew), qui devrait être désignée rapporteure de la commission. La commission cherchera

à déterminer si l'utilisation de logiciels espions a enfreint le droit européen et les droits fondamentaux.

Le rapport devrait être adopté dans un an, précise le groupe Renew. "Le fait que des commissaires européens soient pris pour cible, peut-être par des gouvernements déjà grave. Nous devons aller au fond des choses", a-t-elle affirmé.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circrcription Administrative d'El-Harrach  
Commune de Oued-Smar  
NIF : 41000200001608501014  
N° 06 /B.M/2022

## Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 05 / 2022

La Commune De Oued Smar Représenté Par Le Président De L'assemblée Populaire Communale Lance Un Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour La Réalisation des :

### ETUDES DES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS EN LOTS SEPARÉS AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE OUED SMAR:

- LOT N°1 : POS N° 033 - COMMUNE OUED SMAR
- LOT N°2 : POS N° 034 - COMMUNE OUED SMAR

#### COMMUNE DE OUED SMAR

Les Bureaux d'Etudes intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés 1<sup>er</sup> étage siège APC (ex centre culturel) chemin de wilaya 118 Beaulieu Commune de Oued Smar-, contre paiement d'un montant de Trois mille dinars (3000,00 DA) non remboursable auprès du trésorier communal ; Il s'agit d'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, qui s'adressant aux bureaux d'études seuls ou constitués en groupement ayant la qualité de:

- ✓ Architectes inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes.
- ✓ Ingénieurs agréés par l'état dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement urbain.
- ✓ Bureaux d'études publics.

A) CAS DE SOUSMISSIONNAIRE SEUL :

A-1-1/ CAPACITE PROFESSIONNELLE :

- Mise à jour de l'agrément de l'année en cours pour les architectes.
- Agrément des ingénieurs dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement urbain en cours de validité.
- Une copie du statut et une copie de registre de commerce (activité, bureau d'ingénierie et études techniques), pour les bureaux d'études publics.

A-1-2/ CAPACITE TECHNIQUE :

♦ Moyens humains :

01 chef de projet ayant minimum 04 ans d'expérience:

- architecte ou master en architecture, ou ingénieur ou master en aménagement du territoire ou en urbanisme.

Les justifications de diplômes, contrats ou attestations de travail, CV, attestations d'affiliation CNAS ou CASNOS en cours de validité.

N.B : l'expérience doit être justifiée par CNAS nominative et attestation de travail ou fiche carrière.

- ♦ **Référence professionnelles :** ayant élaboré au moins une étude de POS ou P.D.A.U d'une superficie supérieure ou égale à 50 ha, justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.(Ces attestations doivent être accompagnées par des documents mentionnant la superficie et la nature de l'étude).

B) DANS LE CAS DE SOUSMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et des ingénieurs et/ou de bureaux d'études :

- En tenant compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement.
- le chef de file qui doit justifier la référence professionnelle d'avoir élaboré au moins un projet d'une étude P.D.A.U ou une étude de POS d'une superficie supérieure ou égale à 50 ha, justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.(Ces attestations doivent être accompagnées par des documents mentionnant la superficie et la nature de l'étude).
- les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges.
- Le groupement doit être impérativement solidaire.

B-1-1/ CAPACITE PROFESSIONNELLE :

- Mise à jour de l'agrément de l'année en cours pour les architectes.
- Agrément des ingénieurs dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement urbain en cours de validité.
- Une copie du statut et une copie de registre de commerce (activité, bureau d'ingénierie et études techniques), pour les bureaux d'étude publics.

B-1-2/ CAPACITE TECHNIQUE :

♦ Moyens humains :

01 chef de projet ayant minimum 04 ans d'expérience:

- architecte ou master en architecture, ou ingénieur ou master en aménagement du territoire ou en urbanisme.

Les justifications de diplômes, contrats ou attestations de travail, CV, attestations d'affiliation CNAS ou CASNOS en cours de validité.

N.B : l'expérience doit être justifiée par CNAS nominative et attestation de travail ou fiche carrière.

♦

- ♦ **Référence professionnelles :** le chef de file ayant élaboré au moins un projet d'étude du POS ou P.D.A.U d'une superficie supérieur ou égale à 50 ha, justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics. (Ces attestations doivent être accompagnées par des documents mentionnant la superficie et la nature d'étude)

NB :

- 1- Les bureaux d'études techniques nationaux publics ou privés ou groupement de bureau d'études intéressés par le présent Avis d'appel d'offres peuvent soumissionner pour un ou deux lots et peuvent être retenus pour les deux lots à condition qu'ils justifient les moyens humains distinct, L'évaluation des offres se fera par LOT et par ordre chronologique de l'Appel d'offres.
- 2- Pour l'éligibilité le moyen humain servira pour l'ensemble des lots
- 3- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement jusqu'à épuisement du complément de dossier.
- 4- Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les offres doivent contenir : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées des pièces exigées signalées dans le cahier des charges -page n° 08 -09 et 10.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du bureau d'étude, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »-appel d'offres n°... l'objet de l'appel d'offre ».

Le jour de dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h30 à 12h00 au niveau du bureau des marchés 1<sup>er</sup> étage siège APC Oued Smar, l'ouverture sera publique le même jour à 13H00 au siège de la commune.

(Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée au jour ouvrable suivant).

La durée de préparation de l'offre est fixée à QUARANTE CINQ (45) JOURS à partir de la date de parution Du présent avis d'appel.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois.





JM ORAN-2022

# Les sites des compétitions officielles fixés

Le Comité d'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens (COJM) a arrêté définitivement la liste des sites sportifs appelés à accueillir les épreuves des 24 disciplines programmées lors de cette manifestation, prévue l'été prochain à Oran, a-t-on appris mardi de cette instance.

A cet effet, le stade de football de 40.000 places, relevant du nouveau complexe sportif d'Oran, bâti dans la commune de Bir El Djir, abritera le tournoi du sport le plus populaire. Des rencontres de ce tournoi auront également lieu au stade Ahmed-Zabana, ainsi que les nouveaux stades de Mers El Hadjadj (5.400 places) et de Sig (wilaya de Mascara) dont la capacité d'accueil est de 20.000 places.

La finale du tournoi, dédié aux sélections nationales de la catégorie des moins de 18 ans, se jouera au stade Ahmed-Zabana, selon les organisateurs. Les épreuves d'athlétisme, l'une des compétitions les plus importantes des JM, se dérouleront au nouveau stade de 40.000 places, doté d'une piste d'athlétisme moderne. Concernant la salle omnisports de 6.000 places relevant du même complexe, elle a été retenue pour accueillir le tournoi de handball (Messieurs) ainsi que les épreuves de gymnastique. Le tournoi de handball (Dames), lui, est programmé au niveau des salles omnisports d'Arzew et d'Ain El Turck. Quant au palais des sports "Hammou-Boutlélis", sis au quartier de "M'dina



J'dida" (commune d'Oran), et qui a bénéficié d'importants travaux de rénovation, il accueillera une partie des rencontres du tournoi de volley-ball. L'autre partie aura lieu au niveau de la salle omnisports de Sidi El Bachir (Bir El Djir). S'agissant de la nouvelle discipline programmée pour la première fois dans les JM, à savoir, le basket-ball 3x3, ses matchs sont domiciliés à l'esplanade du jardin public Sidi M'hamed, non loin du boulevard de l'Armée de libération nationale (ex-front de mer). Les épreuves du water-polo ont été programmées au niveau de la piscine olympique du quartier de "M'dina J'dida", qui a fait peu neuve, ainsi que celle du nouveau complexe

sportif de Sig. La finale de cette discipline se jouera toutefois au niveau du centre nautique du nouveau complexe sportif de Bir El Djir, souligne-t-on de même source. Evoquant le centre nautique, ce dernier, composé de trois piscines, dont deux olympiques et une troisième semi-olympique, abritera les épreuves de la natation, une autre discipline phare des JM. Le tournoi de badminton aura pour théâtre la salle omnisports de Oued Tlelat, alors que le mini-complexe sportif la "Lofa" (Es-senia) accueillera les épreuves de pétanque sur les terrains réalisés pour la circonstance. Le champ de tir, en cours de réhabilitation à Bir El Djir, abritera les épreuves

de tir sportif. Les compétitions de voile auront lieu au complexe touristique les "Andalouses" tandis que celles de tennis au Club "Khalil-Habib" au quartier Essaleem (commune d'Oran). Le centre équestre "Antar-Ibn Cheddad" à Es-senia sera ouvert pour les épreuves de ce sport, alors que la course sur route de cyclisme aura comme circuit Oran-Ain Temouchent et la course contre la montre se déroulera au niveau du cinquième périphérique. Les organisateurs ont décidé, en outre, de retenir deux pôles pour domicilier les épreuves des disciplines restantes, à savoir le Centre des conventions Mohamed-Benahmed, au niveau du quartier Akid-Lotfi et le palais des expositions de M'dina J'dida. Le premier site regroupera les épreuves de judo, karaté-do, taekwondo et le second celles de boxe, lutte associée et haltérophilie. En outre, d'autres sites sportifs seront mis à la disposition des athlètes, dont le nombre avoisinera les 4.000, pour effectuer leurs séances d'entraînement pendant les JM programmés du 25 juin au 6 juillet 2022.

## CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE-2022 Le Comité d'organisation tient sa première réunion (FAC)



Le Comité d'organisation du Tour d'Algérie cycliste 2022, prévu du 20 au 27 mai, a tenu lundi soir sa première réunion par visio-conférence, a indiqué mardi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). La réunion présidée par Kheireddine Barbari, président de la FAC, a porté sur la plupart des points liés à la bonne organisation de cette compétition qui revient après quatre ans d'absence. L'édition 2022 aura lieu du 20 au 27 mai prochain entre la capitale et la ville d'Oran.

- Les étapes :**  
**20 mai :** Grand Prix d'Alger  
**21 mai :** 1ère étape : Chefa - Blida 7,5 km (Prologue)  
**22 mai :** 2e étape : Blida - Chlef (150 km)  
**23 mai :** 3e étape : Chlef - Mostaganem (130 km)  
**24 mai :** 4e étape : Mostaganem - Oran (106 km)  
**25 mai :** 5e étape : Oran - Oran (154 km)  
**26 mai :** 6e étape : contre-la-montre individuel à Oran (25 km)  
**27 mai :** Critérium : la capitale (78 km).(APS)

## VOLLEY/NATIONALE 1 (MESSIEURS): Le WA Tlemcen espère créer la surprise lors du 2e tournoi play-off (responsable)



Le WA Tlemcen, revigoré par sa qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball (Messieurs), s'apprête à accueillir, ce week-end, le deuxième tournoi play-off, au cours duquel il sera fixé sur son sort dans la course au titre de champion d'Algérie. Lors de ce tournoi, prévu à la salle omnisports du complexe sportif "Akid Lotfi", la formation de la ville des "Zianides", qui a terminé à la troisième place le premier tournoi, disputé à Bordj Bou Arreridj, tentera de "créer la surprise" en essayant de venir à bout du leader, le NR Bordj Bou Arreridj, a indiqué mardi à l'APS, le président du WAT, Hakim Benabdellah. " Ce sera tout simplement notre match de la saison. Si nous arrivons à battre le NR Bordj Bou Arreridj, avec un bon score, nous aurons de grandes chances pour remporter un titre historique", a-t-il dit. Cette rencontre est prévue samedi prochain, soit le lendemain de l'ouverture de ce deuxième tournoi play-off, qui sera inauguré par le match WAT-PO Chlef, une rencontre à la portée des locaux, selon leur président. La partie qui opposera le leader, le NR Bordj Bou Arreridj et son poursuivant immédiat, le MC Alger, constitue l'affiche de cette première journée du deuxième tournoi play-off. Le troisième tournoi play-off est programmé pour les 5, 6 et 7 mai prochain, au Palais des sports Hamou-Boutlélis à Oran, au terme duquel le champion d'Algérie de la saison 2021-2022 sera connu. Ce dernier tournoi s'inscrit aussi dans le cadre des compétitions expérimentales (Test Events) en prévision de la tenue, dans la capitale de l'Ouest du pays, de la 19e édition des jeux méditerranéens du 25 juin au 6 juillet prochains, rappelle-t-on.

## COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN (COA) AG ordinaire avec divers points à l'agenda

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) tiendra son assemblée générale ordinaire jeudi (21h30) avec divers points inscrits à l'ordre du jour dont la présentation des rapports moral et financier de l'exercice 2021, a-t-on appris mardi auprès de l'instance olympique algérienne. Lors de cette AGO prévue à l'hôtel Aurassi,

les membres de l'AG auront également à adopter le procès-verbal des travaux de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2021, et procéderont à l'étude, l'évaluation et l'adoption du programme d'action 2022. A l'agenda de cette session ordinaire, figurent également d'autres points, tels que la présentation du



rapport du commissaire aux comptes, ainsi que l'étude et adoption du budget prévisionnel 2022. L'admission de deux nou-

veaux membres féminins au sein de l'assemblée générale est également au menu de cette AG ordinaire.

## BASKET / SUPER-DIVISION (PLAY-DOWN - MISE À JOUR) Victoire de l'USM Alger devant OS Bordj Bou Arreridj

L'USM Alger s'est imposée devant l'OS Bordj Bou Arreridj sur le score de 80 à 53, en match comptant pour la mise à jour du calendrier des "Play-down" du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), disputé mardi. A la faveur de cette victoire, l'USMA (10 points) conforte sa place de leader du groupe B, alors que l'OSBBA (7 pts) occupe la deuxième place conjointement avec le CSMBB Ouargla. La 6e journée des play-down de la Super-Division est prévue samedi prochain, selon le programme publié par la Fédération algérienne de la discipline (FABB).



Classement :	Pts	J
1. USM Alger	10	5
2. CSMBB Ouargla	7	5
-- OSBB Arreridj	7	5
4. ASSO Bouaghi	6	5

**Groupe B / Match retard :**  
 USM Alger - OS Bordj Bou Arreridj 80-53

### VOLLEY-BALL

## Décès l'ancien président de la Fédération algérienne, le Moudjahid Belaid Chebahi

L'ancien international de volley-ball et membre fondateur de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB), le Moudjahid Belaid Chebahi, est décédé mardi à l'âge de 85 ans, a-t-on appris auprès de la FAVB. Né le 15 février 1937, Belaid Chebahi a participé à la Guerre de libération nationale dans les rangs de l'ALN au grade d'officier, de la carrière de volleyeur international et gestionnaire avant d'entamer une carrière de volleyeur en Algérie. Chebahi a été un dans le sport. Pionnier de la discipline en Algérie, Chebahi a été un des membres fondateurs de la FAVB le 1er décembre 1962, avec Feu Said Ould Moussa (14 juillet 1925- 27 février 1974) et Mohamed Boudjibha. Après sa carrière de joueur, Chebahi a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la FAVB, dont celui de directeur technique national. Conseiller technique au ministère de la Jeunesse et des Sports, Chebahi a également été directeur du CREPS de Ghermoul et de l'INFS/STS de Ain Benian.

## LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE - RETOUR) Le CRB et l'ESS en quête d'exploit en déplacement

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique : le CR Belouizdad et l'ES Sétif, en ballottage défavorable, tenteront de renverser la vapeur et viser une place dans le dernier carré, en affrontant respectivement en déplacement les Marocains du WA Casablanca et les Tunisiens de l'ES Tunis, à l'occasion des quarts de finale (retour) de l'épreuve, prévus vendredi et samedi.

Battu à la surprise générale à domicile par le WAC (0-1), le Chabab est appelé à sortir le grand jeu au complexe Mohamed V de Casablanca pour espérer faire partie du quatuor demi-finaliste.

Face à une équipe du Wydad qui a joué à dix pendant la majeure partie du match, le CRB a péché sur le plan offensif en ratant une multitude d'occasions, ce qui a permis au WAC de décrocher un précieux succès en dehors de ses bases.

Même si les Marocains partiraient favoris devant leur large public, le CRB compte jouer son va-tout jusqu'au bout, pour faire mieux que la précédente édition de la Ligue des champions, qui avait vu les coéquipiers de Chouaïb Keddar quitter la compétition au stade des quarts de finale.

Même son de cloche chez l'ESS, tenue en échec à domicile face à l'ES Tunis (0-0), et qui sera dans l'obligation de passer l'écueil des "Sang et Or" pour tenter de réaliser l'exploit d'atteindre le dernier carré pour la première fois depuis l'année de sa consécration en 2014. Grâce aux arrêts décisifs

de son gardien de but Sofiane Khedairia, l'ESS a tenu bon vendredi dernier au stade du 5-Juillet d'Alger, mais devra rendre une belle copie au stade Hammadi Agrebi de Radès pour essayer d'éliminer une équipe de l'Espérance, où évolue le trio défensif algérien : Bedrane-Tougaï-Chetti.

Habitée à ce genre de rendez-vous, l'EST va certainement jeter toutes ses forces dès le début de la partie pour sceller sa qualification, d'où la nécessité aux Sétifiens de rester vigilants sur le plan défensif.

Dans les autres quarts de finale, les Sud-africains de Mamelodi Sundowns et les Marocains du Raja Casablanca, battus lors de la première



manche en déplacement respectivement face aux Angolais de Pédro Aleatico et les Égyptiens d'Al-Ahly du Caire, sur

le même score (2-1), auront à cœur de refaire leur retard et composer leur ticket pour les demi-finales.

### Le programme

Programme des rencontres des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévues vendredi et samedi (heures algériennes) :

#### Vendredi 22 avril :

##### Aller

ES Tunis (Tunisie) - ES Sétif (Algérie) 22h00 0-0

Raja Casablanca (Maroc) - Al-Ahly du Caire (Égypte) 23h00 1-2

#### Samedi 23 avril :

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Petro Atlético (Angola) 17h00 1-2

WA Casablanca (Maroc) - CR Belouizdad (Algérie) 23h00 1-0.

## LIGUE 1 (27<sup>e</sup> JOURNÉE) La JSK pour réduire l'écart avec le leader, choc de relégables à Médéa

La JS Kabylie, sur sa lancée, tentera de réduire provisoirement l'écart avec le leader le CR Belouizdad, en accueillant l'ASO Chlef, alors que le choc des relégables entre l'Olympique Médéa et le RC Relizane sera à peine disputé, à l'occasion de la 27<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1, prévue vendredi et samedi.

La JSK (2e, 46 pts), qui reste sur une série de neuf matchs sans défaite, aura à cœur de préserver cette dynamique, en visant la victoire face à une équipe chéli-fienne (8e, 38 pts) qui traverse également une période faste en alignant six matchs sans le moindre revers, sous la conduite de l'entraîneur Samir Zaoui.

Un succès des "Canaris" leur permettrait de revenir provisoirement à 3 points du leader belouizdadi, dont le derby face à l'USM Alger est reporté à une date ultérieure.

Le MC Alger (4e, 45 pts), qui a réussi dimanche à mettre fin à une série de cinq matchs sans victoire, en dominant le NA Hussein-Dey (2-0) grâce à un doublé de son buteur attitré Samy Frioui, abordera son match en déplacement face au RC Arbaâ (13e, 28 pts), avec l'intention de confirmer son rêve il.

De son côté, la formation de l'Arbaâ, sérieusement menacée par le spectre de la relégation, n'aura plus droit à l'erreur, d'autant qu'elle s'est montrée incapable d'enregistrer la moindre victoire lors des cinq dernières journées.

Au sud du pays, la JS Saoura (4e, 44 pts) évoluera, à priori, sur le velours dans son antre du 20-août 1955 de Béchar, face à la lanterne rouge le WA Tlemcen (18e, 13 pts), dont l'avenir en Ligue 1 est compromis.

Le CS Constantine (6e, 40 pts), battu du côté de la capitale du "Titteri" par l'Olympique Médéa (2-1), se rendra à Alger pour défier le NA Hussein-Dey (16e, 21 pts), dont la victoire est plus que nécessaire pour espérer rester en course pour le maintien.

Les coéquipiers de Faouzi Yaya devront plus que jamais se remettre en question pour aller chercher le maintien, à commencer par ce match déjà décisif face au CSC, même si les statistiques à domicile ne plaident nullement en leur faveur avec un triste bilan de 12 points sur 36 possibles.

Du côté des "Zibans", l'US Biskra et le NC Magra, logés ensemble à la 10e place avec 34 points chacun, s'affronteront pour l'objectif commun de s'éloigner davantage de la zone de turbulences.

Dans le bas du tableau, le choc des relégables entre l'Olympique Médéa (15e, 25 pts) et le RC Relizane (17e, 16 pts), est con sidéré par les observateurs comme un véritable duel "à six points" entre deux équipes qui espèrent assurer leur maintien en Ligue 1.

Enfin, le HB Chelghoum-Laïd (14e, 27 pts), qui ne compte que deux longueurs d'avance sur le quatrième relégable, devra impérativement l'emporter face à un concurrent direct pour le maintien : le MC Oran (12e, 31 pts), auteur d'une victoire salubre à domicile face à l'USM Alger (2-1).

Cette 27<sup>e</sup> journée est tronquée de deux matchs : ES Sétif - Paradou AC et USM Alger - CR Belouizdad, reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement de l'Entente et du Chabab en quarts de finale (retour) de la Ligue des champions.

### Ligue 1 (27<sup>e</sup> journée) : le programme

Programme des rencontres de la 27<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues vendredi et samedi :

#### Vendredi 22 avril :

Olympique Médéa - RC Relizane 15h45

NA Hussein-Dey - CS Constantine 22h30

US Biskra - NC Magra 22h30

#### Samedi 23 avril :

RC Arbaâ - MC Alger 15h45

HB Chelghoum-Laïd - MC Oran 15h45

JS Saoura - WA Tlemcen 22h30

JS Kabylie - ASO Chlef 22h30

#### Reportées :

ES Sétif - Paradou AC

USM Alger - CR Belouizdad

#### Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	52	23
2). JS Kabylie	46	25
--). Paradou AC	46	26
4). MC Alger	45	26
5). JS Saoura	44	24
6). CS Constantine	40	25
7). USM Alger	39	26
8). ASO Chlef	38	26
9). ES Sétif	37	23
10). US Biskra	34	25
--). NC Magra	34	26
12). MC Oran	31	25
13). RC Arbaâ	28	25
14). HBC-Laïd	27	26
15). O. Médéa	25	26
16). NA Hussein-Dey	21	26
17). RC Relizane	16	26
18). WA Tlemcen	13	25.

## LIGUE 1 - MC ORAN La situation financière du club s'est relativement améliorée

La situation financière du MC Oran "s'est relativement améliorée" ces derniers temps, ce qui s'est répercuté positivement sur les résultats de l'équipe bien parti pour éviter la relégation en ligue deux de football, a-t-on appris, mercredi, de la direction de ce club.

"Outre les subventions allouées par les autorités de la wilaya et la direction de la jeunesse et des sports, les opérateurs économiques de la ville ont contribué dans le règlement des problèmes financiers du club en nous octroyant un peu plus de 50 millions de dinars, en attendant de bénéficier, en cette fin de semaine, d'un montant de 10 millions de dinars de la part d'un sponsor", a indiqué à l'APS le président du club sportif amateur (CSA) du MCO, Chamseddine Bensenouci.

Le "Mouloudia", qui compte une seule relégation en deuxième palier (2008), est en train de vivre l'une des plus difficiles saisons de son histoire parmi l'élite.

Cela s'est traduit par une chute libre au classement pour se retrouver, il y a quelques journées, dans la zone rouge.

Mais les "Hamraoua" ont réussi dernièrement à remonter la pente et sortir la tête de l'eau.

Ils restent d'ailleurs sur cinq matchs sans défaite.

Leur récente victoire à domicile contre l'USM Alger (2-1) pour le compte de la 26<sup>e</sup> journée du championnat leur a permis de mieux respirer.

"Désormais, les joueurs touchent régulièrement leurs salaires depuis quelque temps.

Cela a permis de surmonter la phase difficile qu'on a traversée tout au long de la phase aller en particulier", s'est encore réjoui le président du CSA/MCO, qui a fait savoir, au passage, que les entraîneurs des catégories jeunes "ont été, eux aussi, régularisés", après avoir boudé leurs équipes respectives pendant un bon bout de temps pour réclamer leurs salaires.

Grâce à ses derniers bons résultats, la formation phare de la capitale de l'Ouest, qui s'apprête à accueillir la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens l'été prochain, s'est hissée à la 12<sup>e</sup> place avec 31 points et un match en moins.

Elle compte six unités d'avance sur le premier potentiel relégable, l'O Médéa (15e, 25 pts).

Samedi prochain, les protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani, troisième coach à diriger les Oranais cette saison, rendront visite au HB Chelghoum Laïd, un concurrent direct dans la course au maintien.

## ELIMINATOIRES DE LA CAN-2023 La sélection algérienne dans le Groupe "F", avec Ouganda, Niger et Tanzanie

La sélection algérienne de football a été reversée dans le Groupe "F" des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2023), en compagnie de l'Ouganda, du Niger et de la Tanzanie, suivant les résultats du tirage au sort, effectué mardi soir à Johannesburg, en Afrique du Sud.



La phase finale de cette Coupe d'Afrique des nations est prévue du 23 juin au 23 juillet 2023 en Côte d'Ivoire, alors que la phase des éliminatoires débutera du 30 mai au 14 juin prochains.

Outre le Groupe "F" où figure l'Algérie, il y aura onze autres Groupes : A, B, C, D, E, G, H, I, J, K et L. Les deux meilleures équipes de chaque Groupe se qualifieront pour le tournoi final, en Côte d'Ivoire.

Les deux premières journées de la phase de Groupes se joueront entre le 30 mai et le 14 juin prochain. Les 3e et 4e journées auront lieu du 19 au 27 septembre, alors que les deux dernières journées sont programmées du 20 au 28 mars 2023.

Lors de la précédente CAN-2021 (reportée à 2022) disputée au Cameroun et remportée par le Sénégal, l'Algérie a été éliminée dès le premier tour de la compétition.

### Les Groupes des éliminatoires de la CAN-2023 :

**Groupe A :** Nigéria, Sierra Léone, Guinée Bissau, Sao Tomé

**Groupe B :** Burkina Faso, Cap Vert, Togo, Eswatini

**Groupe C :** Cameroun, Kenya, Namibie, Burundi

**Groupe D :** Egypte, Guinée, Malawi, Ethiopie

**Groupe E :** Ghana, Madagascar, Angola, Centrafrique

**Groupe F :** Algérie, Ouganda, Niger, Tanzanie

**Groupe G :** Mali, Congo, Gambie, Soudan du sud

**Groupe H :** Côte d'Ivoire, Zambie, Comores, Lesotho

**Groupe I :** RD Congo, Gabon, Mauritanie, Soudan

**Groupe J :** Tunisie, Guinée Equatoriale, Lybie, Botswana

**Groupe K :** Maroc, Afrique du Sud, Zimbabwe, Libéria

**Groupe L :** Sénégal, Bénin, Mozambique, Rwanda.

## INTER-RÉGIONS (GR. OUEST) La course à l'accession relancée entre les deux clubs de Mostaganem

La course à l'accession en Ligue deux de football a été relancée dans le groupe Ouest du championnat de l'inter-Régions après le nul concédé par l'ES Mostaganem à El Kerma (0-0), lui valant de partager la première place avec son voisin, le WAM.

Quelques jours après sa victoire dans le derby de Mostaganem face à son seul concurrent dans la course à la montée, l'ESM s'est contentée d'un nul de son déplacement à El Kerma (Oran), au moment où son rival a cartonné à domicile face au JS Sig (6-0), mardi pour le compte de la 25e journée du championnat.

"Visiblement, mes joueurs n'ont pas bien récupéré, aussi bien sur le plan physique que psychologique, du précédent derby face au WAM, ce qui nous a joué un mauvais tour dans ce déplacement à El Kerma", a justifié, à la presse, l'entraîneur des Vert et Blanc, Majdi Kourdi à l'issue du match.

Avant cinq journées de la fin de la compétition, le coude à coude entre les deux clubs voisins est appelé à perdurer

encore, annonçant une fin de saison palpitante, selon Kourdi, qui n'a néanmoins pas fait la fine bouche après le nul ramené d'Oran.

"Au vu de notre rendement dans cette rencontre, je peux dire que le point décroché pour l'occasion est un résultat positif, car il nous permet de rester toujours en tête du classement.

Nous n'allons pas baisser les bras jusqu'à atteindre notre objectif", s'est-il engagé, regrettant au passage, que la partie se soit déroulée en diurne en plein mois de jeûne. A l'issue de la 25e journée, les deux clubs voisins de "Mosta" se partagent la première place avec 62 points chacun. Ils devancent de 23 unités le troisième, le SCM Oran. En bas du tableau, l'ASB Maghnia et l'OM Arzew, sont assurés d'évoluer, la saison prochaine, dans le palier inférieur, alors que la JS Sig et le MB Sidi Chahmi sont pressentis pour les accompagner en troisième palier, au regard de leurs positions actuelles au classement.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OPGI DE CHLEF  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) :  
001502090677429

### Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°04/2022

L'OPGI DE CHLEF lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

**Etude d'adaptation et suivi pour la réalisation en TCE y compris VRD de 30 logements LPA + 06 logements promotionnels libres à HAY BEN SOUNA - CHLEF Programme 2018**

Il s'adresse aux :

- Groupements solidaires d'architecte et ingénieur agréés en génie civil dans le cadre d'un contrat de gestion de projet.
- Architecte seul agréé et répondant aux conditions d'exercice de la profession conformément à la réglementation en vigueur et inscrits au tableau National de l'Ordre des Architectes.
- qui répondent aux conditions d'éligibilités minimales suivantes :

#### 1- Capacités professionnelles

- Pour les Groupements solidaires d'architecte et ingénieur agréés en génie civil : Justifier par un contrat ou protocole d'accord entre un architecte agréé et définissant les tâches que détient chaque membre.
- Pour les Architectes : Seul justifier par un agrément pour l'exercice de la profession d'architecte agréé au titre de l'année 2021 en cours de validité et un ingénieur agréé en génie civil disposant d'un agrément délivré par le MHUV en cours de validité, le protocole d'accord doit désigner comme chef de fil l'architecte agréé et définir les tâches que détient chaque membre.

- Pour les Architectes : Seul justifier par un agrément pour l'exercice de la profession d'architecte agréé au titre de l'année 2021 en cours de validité.

#### 2- Capacités financières

Ayant une moyenne du montant du chiffre d'affaire réalisé pendant les années (2018, 2019 et 2020) ≥ 1.500.000.00 DA

#### 3- Capacités techniques

##### a- Référence professionnel

Bureau d'études ayant déjà élaboré au moins un (01) projet de maîtrise d'œuvre « Étude et suivi » des travaux d'un projet de 30 logements ou plus Ou un (01) projet d'équipement publics classé Catégorie - B ou plus ».

##### b- Moyens humains

Disposant de moyens humains suivant :

- Un (01) Chef de projet (architecte/master en architecture).
- Un (01) ingénieur/master en génie civil.

##### c- Moyens matériels

Disposant de moyens matériel suivants :

- (01) Véhicule de transport (tout type), justifié par la carte grise et l'assurance en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- (01) Siège ou Local.

Les cahiers des charges peuvent être retirés par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné au niveau du direction générale de l'OPGI de Chef (Département Maîtrise d'ouvrage) Rue Emir Abdelkader CHLEF, contre paiement d'une somme de 5.000,00 DA, au profit du maître d'ouvrage OPGI CHLEF, représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent comporter trois (03) plis distincts portant l'un la mention : dossier de candidature, le 2e - offre technique - et le 3e - offre financière - .

#### A. Dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature, (jointe en annexe), renseignée en totalité, datée, signée et cachetée,
- 2- La déclaration de probité; (jointe en annexe), renseignée en totalité, datée, signée et cachetée,
- 3 - L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2021, pour les SARL, EURL
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

**a) Capacités professionnelles:** L'agrément + l'inscription au tableau national des architectes en cours de validité et justifié par la mise à jour au niveau du C.N.O.A ou C.L.O.A.

**b) Capacités techniques:** moyens humains et matériels et références professionnelles.  
• Listes des moyens matériels dument

justifiés par la carte grise et l'assurance en cours de validité ou contrat de location (un contrat dûment notarié sera exigé à l'attributaire du marché avant l'attribution provisoire valable pendant la durée de l'exécution du projet), pour le matériel non roulant doit être justifié par les factures d'achat établies conformément à la réglementation en vigueur Ou par un PV de constat d'un huissier de justice d'une année le jour de l'ouverture des plis.

- Liste des moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS établie moins de trois mois à la date d'ouverture des plis ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail Aidé (CTA) en cours de validité.
- Références professionnelles dûment justifiées (attestations de bonnes exécutions relatives aux principales maîtrises d'œuvre -Etude et suivi des travaux-, délivrées par le maître de l'ouvrage).

**B. L'offre technique contient :**  
- La déclaration à souscrire, (jointe en annexe), renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.  
- Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.  
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite : « lu et accepté ».

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

**C. L'offre financière**  
- la lettre de soumission, (jointe en annexe), renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.

- L'offre financière (Annexe 04), renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.  
Les trois offres seront insérées chacune dans des enveloppes séparées, distinctes et cachetées portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure de la soumission fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF sis Boulevard Cd BOUNAAMA -CHLEF- comportant la mention :

**A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF**

**Soumission**  
**Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°: 04/2022**  
**Objet: Etude d'adaptation et suivi pour la réalisation en TCE y compris VRD de 30 logements LPA + 06 logements promotionnels libres à HAY BEN SOUNA - CHLEF**  
**Programme 2018**  
**« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10) jours** à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis, de candidatures, techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres - Heure de dépôt :

Avant 11h00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00mn.  
La durée de validité des offres est égale 100 jours (trois (03) mois + la durée de préparation des offres).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **trois (03) mois** augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **trois (03) mois** augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **trois (03) mois** augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **trois (03) mois** augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **trois (03) mois** augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

MANCHESTER UTD

**Ronaldo a repris l'entraînement**

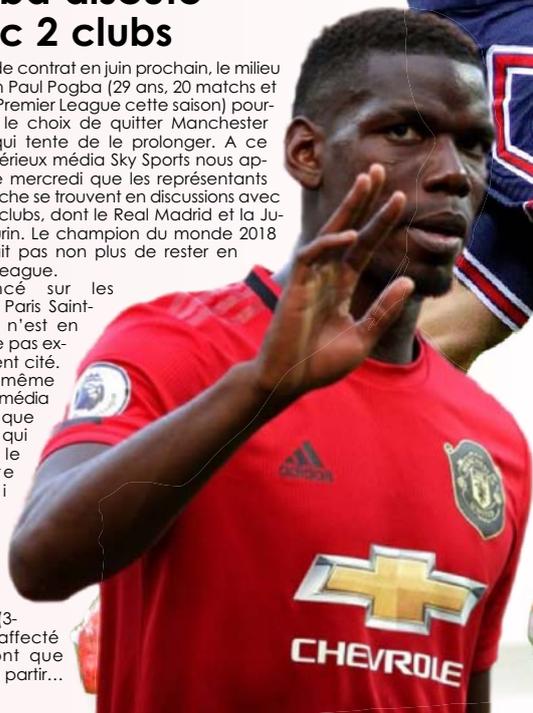
Lundi, Cristiano Ronaldo (37 ans, 26 matchs et 15 buts en Premier League cette saison) a eu la douleur de perdre l'un de ses deux jumeaux nouveau-nés durant l'accouchement de sa femme Georgina Rodríguez.



**Pogba discute avec 2 clubs**

En fin de contrat en juin prochain, le milieu de terrain Paul Pogba (29 ans, 20 matchs et 1 but en Premier League cette saison) pourrait faire le choix de quitter Manchester United, qui tente de le prolonger. A ce sujet, le sérieux média Sky Sports nous apprend ce mercredi que les représentants de La Pióche se trouvent en discussions avec plusieurs clubs, dont le Real Madrid et la Juventus Turin. Le champion du monde 2018 n'exclurait pas non plus de rester en Premier League.

Annoncé sur les rangs, le Paris Saint-Germain n'est en revanche pas expressément cité. Dans le même temps, le média confirme que les sifflets qui ont visé le Tricolore samedi lors du dernier match à Old Trafford contre Norwich (3-2) l'ont affecté et ne font que l'inciter à partir...



**LIVERPOOL : Klopp parle du nouveau poste de Mané**

Replacé dans l'axe, Sadio Mané se montre très performant ces dernières semaines. Tout sauf une surprise pour l'entraîneur de Liverpool, Jürgen Klopp, qui a encensé l'ailier sénégalais. "Je connais Sadio depuis près de six ans, et il n'a jamais eu besoin de concurrence pour donner la meilleure version de lui-même. Je ne suis pas sûr que faire venir Luis ait affecté son jeu. Mais jouer dans l'axe convient aussi très bien à Sadio. Il a eu des difficultés physiques depuis son retour de la CAN. Il ne pouvait pas utiliser son immense potentiel physique tous les derniers matchs. Avant le match contre City, je pensais qu'on avait retrouvé physiquement Sadio et c'est pourquoi il a pu jouer le match qu'il a fait", a fait remarquer le manager allemand en conférence de presse. Passeur décisif puis buteur, Mané a encore une fois été très bon contre Manchester United (4-0), mardi en Premier League.

PSG

**Messi, même la Catalogne confirme**

Bien que des rumeurs de départ aient commencé à apparaître juste après l'élimination en Ligue des Champions, Lionel Messi (34 ans, 21 matchs et 3 buts en L1 cette saison) n'a aucune intention de quitter le Paris Saint-Germain au terme de la saison, un an après son arrivée. La tendance est confirmée ce mercredi par le quotidien catalan Mundo Deportivo, pourtant réputé pro-FC Barcelone, le club dont les supporters fantasment de rapatrier la Pulga.

"A aucun moment un départ de Paris n'a été envisagé" par l'Argentin, sous contrat jusqu'en juin 2023 et "surpris" par les rumeurs au sujet de son avenir d'après le média. Cela ne veut pas dire en revanche que le PSG, de son côté, n'a pas entamé une réflexion sur l'avenir du septuple Ballon d'Or. Aucun club n'étant en mesure de s'aligner sur son salaire, les probabilités d'un départ sont toutefois très minces.

MONACO

**Fabregas enfin de retour !**

Victime de pépins physiques à répétition, à l'ischio puis à la cheville, le milieu de terrain de l'AS Monaco, Cesc Fabregas (34 ans, 5 apparitions toutes compétitions cette saison), n'est plus apparu sur un terrain depuis le 16 septembre. Mais le champion du monde 2010 est enfin rétabli et entrevoit le bout du tunnel. Mardi, son entraîneur Philippe Clement a ainsi confirmé son retour imminent.

"Nous attendions qu'il puisse disputer un match sur une pelouse naturelle et ce sera au Stade Louis-II, avec l'équipe réserve, normalement", a expliqué le technicien en conférence de presse. D'après les informations de RMC Sport, l'Espagnol va donc reprendre en douceur avec la réserve, qui affrontera Aubagne samedi en National 2. Avant de retrouver les terrains de Ligue 1 la semaine suivante ?



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## ALGÉRIE-CONGO

### Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur de la République du Congo

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi à Alger l'ambassadeur de la République du Congo, M. Jean-Pierre Louyebou, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

"J'ai été reçu aujourd'hui par le Président Abdelmadjid Tebboune. C'est un honneur pour moi alors que je m'apprête à quitter ce beau pays, l'Algérie, où j'ai passé 10 ans", a déclaré à la presse l'ambassadeur de la République du Congo au sortir de l'audience. Il a ajouté avoir "procédé avec le Président Tebboune à un échange de vue sur nombre de questions nationales et internationales". M.



Louyebou a également affirmé "avoir suivi avec attention les analyses du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui partage dans toutes leurs dimensions le Président Denis

Sassou-Nguesso". Se félicitant des relations d'amitié unissant l'Algérie et le Congo, l'ambassadeur congolais a exprimé sa fierté des directives du Président Tebboune, qui "m'a chargé d'informer le président de mon pays d'une série de propositions, et je le ferai dans les meilleurs délais", a-t-il dit. Cette rencontre s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

### 53<sup>ÈME</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER Les Etats-Unis, invité d'honneur

Les Etats-Unis seront l'invité d'honneur de la 53<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA 2022) qui se tiendra du 13 au 18 juin prochain, au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), a indiqué mercredi la Société algérienne des foires et expositions (Safex) organisatrice de l'événement en partenariat avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Placé sous le thème "pour un partenariat stratégique", la FIA 2022 aspire "à affirmer son rôle stratégique de vitrine de l'économie nationale, en ce sens qu'elle permettra, d'une part, de valoriser le potentiel et les possibilités qu'offre l'entreprise et l'économie algérienne, et d'autre part, au marché algérien de bénéficier des opportunités offertes par la présence d'une offre internationale réunie en un seul espace", souligne la même source.

L'envergure du thème choisi pour cette 53<sup>ème</sup> FIA "place déjà les jalons pour une nouvelle ère de la promotion du produit algérien, ainsi que son développement à tra-

vers un partenariat gagnant-gagnant avec les sociétés étrangères présentes désireuses d'investir en Algérie", a-t-elle soutenu.

Prendront part à cet événement, qui se tiendra sous le haut patronage du président de la République Abdelmadjid Tebboune, plusieurs pays représentant les différents continents, et verra, également, la participation des entreprises algériennes de divers secteurs d'activité, afin de présenter et proposer leurs produits à l'exportation vers les marchés internationaux et faire connaître ces produits au grand public. Plusieurs secteurs d'activité seront au rendez-vous, relève la même source. Il s'agit des industries manufacturières (ameublement, décoration, textiles, cuirs et prêt-à-porter), des industries électriques, électroniques et de l'électroménager, des industries chimiques et pétrochimiques et des industries mécaniques métallurgiques. Participe également à cet événement majeure, les entreprises des secteurs du bâtiment et matériaux de

construction, des travaux publics, de l'agroalimentaire et d'emballage, des services, ainsi que les entreprises étrangères de droits algérien et le secteur du tourisme et de l'artisanat. Il est prévu, par ailleurs, en marge de cette manifestation un "riche programme d'animation économique qui entre dans le cadre des orientations définies par les pouvoirs publics, visant à encourager l'investissement économique et à soutenir les exportations hors hydrocarbures". La Foire internationale d'Alger considérée depuis sa création en 1964 comme l'événement économique majeur de l'année, coïncidera cette année avec la célébration des 60 ans d'indépendance de l'Algérie, rappelle la Safex. L'édition précédente de la FIA, s'est tenue en 2019 avec la participation de 501 opérateurs nationaux et étrangers, dont 361 opérateurs nationaux et 140 étrangers issus d'au moins de 15 pays. La FIA n'a pas été organisée en 2020 et 2021 en raison de la pandémie Covid-19, rappelle-t-on.

### LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LE TERRORISME

### Mise en échec d'introduction de près 13 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc (MDN)

Des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogue s'élevant à près de 13 quintaux via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période allant du 13 au 19 avril en cours, alors que sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors de plusieurs opérations menées à travers le territoire national, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 13 au 19 avril 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source, relevant que "dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Régions militaires, 6 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc s'éle-

vant à 12 quintaux et 76 kilogrammes de kif traité, alors que 19 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 7 kilogrammes de la même substance ainsi que 1 8421 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires", selon le bilan du MDN.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 58 individus et saisi 24 véhicules, 36 groupes électrogènes, 21 marteaux-piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 22 tonnes de mélange d'or brut et de pierres", selon la même source, ajoutant que "9 autres individus ont été appréhendés en leur possession 4 fusils de chasse, 46 quintaux de cuivre et d'aluminium, 67970 paquets de tabacs et 34 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande saisis à Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Ouargla, In Amenas, El-Oued, Sétif et Batna". De même, "les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 24.064 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar", alors que dans un autre contexte, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 62 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 405 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tamanrasset, Tlemcen, Rélizane, Nâama et Béchar".

APS

### ESCALADE SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS Lamamra appelle à une "réaction prompte" de la communauté internationale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu mardi au téléphone avec nombre de ses homologues de pays arabes, appelant à cette occasion à "une réaction prompte et adéquate de la communauté internationale face à l'escalade de la répression (sioniste) et à l'accroissement du nombre des victimes palestiniennes".

"Dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à assurer une protection internationale en faveur de la population palestinienne civile à El Qods et à mettre fin à la répression des forces d'occupation, M. Lamamra a eu des consultations avec plusieurs de ses homologues des pays arabes, dont notamment le Palestinien Riyad Al-Malki, le Jordanien Ayman Safadi, le Tunisien Othman Jerandi, ainsi qu'avec le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes Ahmed Abul-Gheit", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à

l'étranger. Par ces communications téléphoniques, "le chef de la diplomatie algérienne a mis en évidence l'urgence d'une réaction prompte et adéquate de la communauté internationale face à l'escalade de la répression et à l'accroissement du nombre des victimes palestiniennes", ajoute le texte. Ces consultations, qui s'inscrivent dans l'objectif de la lettre adressée, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ont porté également sur "l'examen des possibilités de stimulation des mécanismes de l'action arabe commune pour s'acquitter du devoir de solidarité envers le peuple palestinien et de contribuer à la création d'une dynamique propice à l'échelle internationale favorisant la relance du processus devant assurer un règlement juste et définitif de la question palestinienne conformément à la légalité internationale", conclut la même source.

### Mahmoud Abbas remercie l'Algérie pour sa position "constante et honorable" à l'égard de la cause palestinienne

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi un appel téléphonique du Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, qui a remercié l'Algérie pour sa position "constante et honorable" à l'égard de la cause palestinienne, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, qui a remercié le peuple, le Président et le gouvernement algériens pour leur position constante et honorable à l'égard de la cause palestinienne", lit-on dans le communiqué.

"M. Mahmoud Abbas a également informé le Président de la République des graves développements de la situation en Palestine occupée et des agressions ciblant les lieux saints de l'Islam sur l'esplanade de la Mosquée Al-Aqsa, ainsi que des contacts qu'il a eus avec les dirigeants des Etats Membres du Conseil de sécurité", a ajouté la même source.

### JUSTICE

### Le procès de Abdelghani Hamel et d'anciens responsables reporté au 27 avril prochain

La chambre pénale de la Cour de justice de Boumerdes a reporté, mercredi, au 27 avril prochain, l'annonce du verdict du procès de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, de son fils Chafik et d'anciens responsables de la wilaya de Tipasa.

Le dossier de cette affaire dont le procès s'est poursuivi 3 jours durant (du 3 au 6 avril) est toujours en délibéré, a expliqué la présidente de la Chambre pénale de la Cour de Boumerdes. Le Procureur général près la Cour de Boumerdes avait requis le durcissement de la peine pour tous les accusés poursuivis dans cette affaire.

Une peine de cinq (05) ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA a été requise contre l'accusé Djamel Khezadjji, ancien Directeur général des domaines de l'Etat, acquitté en première instance. La décision de réouverture du procès avec une nouvelle composante judiciaire est intervenue après un pourvoi en cassation interjeté auprès de la Cour suprême à la demande du collectif de défense. Le procès en appel a été inscrit au rôle une première fois le 22 septembre dernier avant d'être reporté successivement par la Chambre pénale de la Cour de justice de Boumerdes. La demande du collectif de défense. Les accusés dans cette affaire sont poursuivis pour plusieurs

chefs d'accusation, notamment "détournement de foncier agricole", "dilapidation de deniers publics", "abus de fonction" et "trafic d'influence". Le tribunal de première instance de Boumerdes avait rendu le 4 juin 2020 son verdict dans cette affaire, en condamnant l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa, Kadi Abdelkader et Layadi Mustapha, ainsi que la peine de trois (3) ans de prison ferme contre Chafik Hamel (fils de l'ancien DGSN) et Salim Djai Djai, ex-chef de la sûreté de wilaya de Tipasa. La même juridiction a condamné, dans la même affaire, à 4 ans de prison avec sursis l'ancien ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, et à 5 ans de prison ferme l'ancien directeur des domaines de Tipasa, Ali Bouamrane. Une peine de deux (2) ans de prison ferme a été prononcée contre l'ancien directeur de l'Industrie et des mines de Tipasa, Haddou Abderrazak, et l'ancien Conservateur foncier de Koléa, Mohamed Bouamama. Le même tribunal a condamné l'investisseur privé Ze rad Abdelhakim à une année (01) de prison ferme et prononcé l'acquiescement de l'ancien Directeur général des Domaines, Khezadjji Djamel.